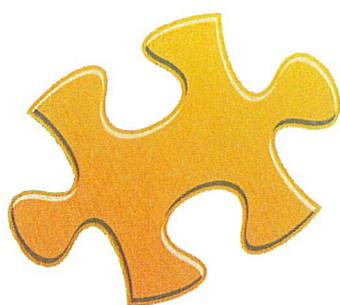


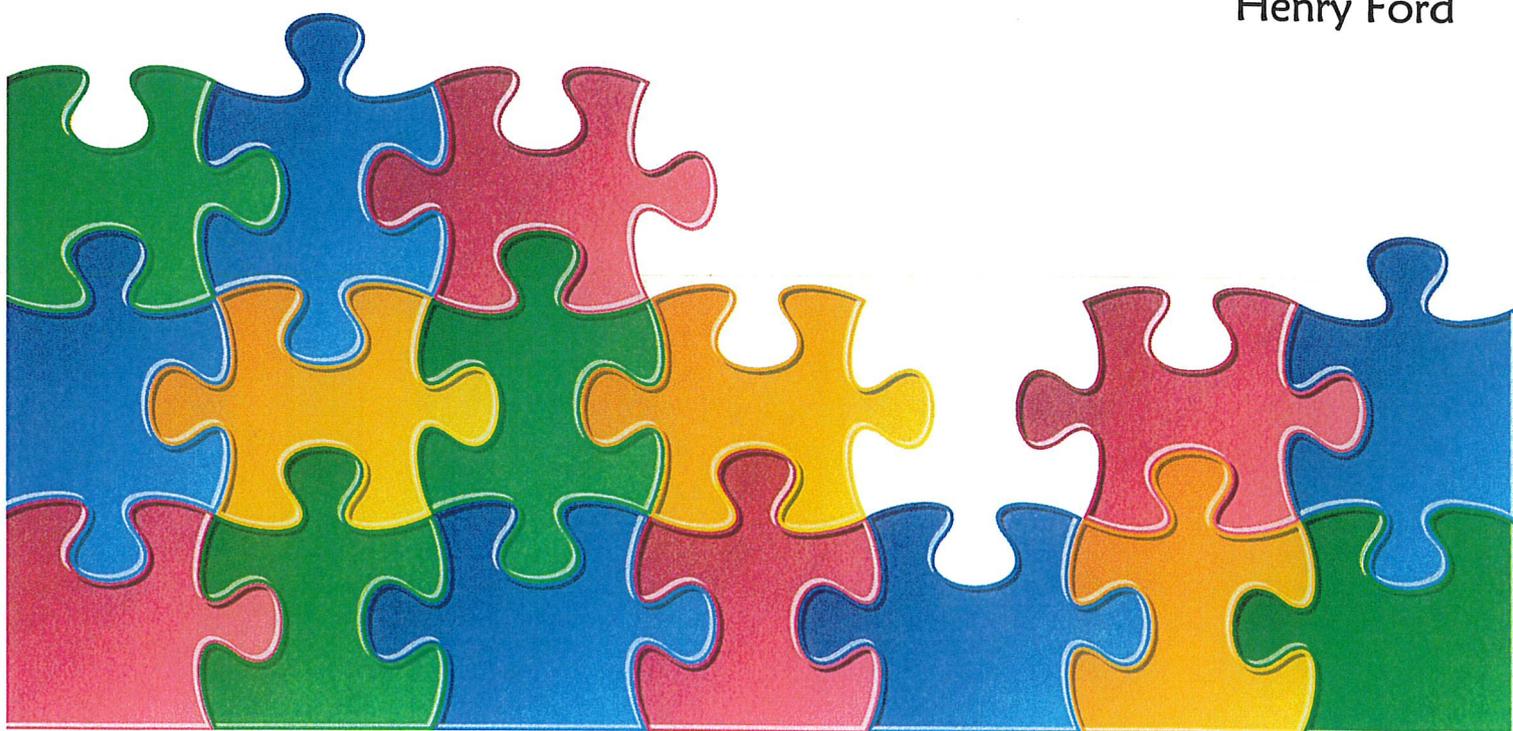
COMMUNE DE  
CHAVORNAY

Rapport de  
gestion 2022



"Se réunir est un début  
Rester ensemble est un progrès  
Travailler ensemble est la réussite"

Henry Ford





# GESTION 2022

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Conformément à la tradition du partage de compétences entre la Commission de gestion et la Commission des finances, la Municipalité a le privilège de vous présenter ci-après son rapport d'activités pour l'exercice 2022 de la Commune de Chavornay.

Ce rapport de gestion se compose de :

- Rappel des décisions prises par le Conseil communal de Chavornay en 2022;
- Motions en cours ;
- Rapport des municipaux concernant leurs dicastères.



# ► Conseil communal 2022

## 1. Séance du Conseil communal du 5 mai 2022

**D'accorder** les compléments I au budget 2022 représentant au total une augmentation des charges de CHF 227'480.00 à la Municipalité.

La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévues au budget	CHF	59'795.00
Variation des charges (augmentation)	CHF	227'480.00
Variation des revenus	CHF	<u>0.00</u>
<b>Excédent de charges prévues au budget et crédit complémentaire</b>	<b>CHF</b>	<b>287'275.00</b>

**D'autoriser** la Municipalité à procéder au changement de la sonorisation de la Salle de Sport I du Foyer et de la Salle polyvalente.

**D'accorder** à la Municipalité à ce titre un crédit de CHF 83'000.00.

**De régler** ce montant par la trésorerie courante et de le porter sur un compte au bilan amortissable en 10 ans au maximum.

**D'autoriser** la Municipalité à procéder à la rénovation de l'étanchéité d'une partie de la toiture plate de la Salle de Sport I.

**D'accorder** à ce titre un crédit de CHF 75'000.00.

**De régler** ce montant par la trésorerie courante.

**D'autoriser** la Municipalité à procéder au changement de l'installation de chauffage du Temple de Chavornay.

**D'accorder** à ce titre un crédit de CHF 273'000.00.

**De régler** ce montant par la trésorerie courante. Il fera l'objet d'un compte au bilan amortissable en 20 ans.

**D'autoriser** la Municipalité à procéder à la réfection d'un tronçon de chaussée et du remplacement de la conduite d'eau potable ainsi que d'une borne hydrante. Ces travaux sont situés sur la rue de l'Industrie à Chavornay, dans la zone d'intersection avec les rues de la Thiole et du Château.

**D'accorder** à ce titre un crédit de CHF 298'000.00 TTC.

**De régler** cette dépense par la trésorerie courante et de la porter sur un compte au bilan amortissable en 30 ans pour la partie « Routes » et d'un prélèvement sur le compte au bilan 9280.4 « Prélèvements spéciaux et réserve d'eau » pour la partie conduite d'eau et borne hydrante.

## 2. Séance du Conseil communal du 17 juin 2022

**D'autoriser** la Municipalité à procéder au changement de l'installation de chauffage et à la pose de panneaux photovoltaïques au Collège de la Cité.

**D'accorder** à ce titre un crédit de CHF 496'100.00.

**De régler** ces travaux par la trésorerie courante ou alors, si cette dernière n'est pas suffisante, de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement. Il fera l'objet d'un compte au bilan amortissable en 20 ans.

**D'autoriser** la Municipalité à procéder à la réalisation d'une installation photovoltaïque sur le site de la STEP.



**D'accorder** à ce titre un crédit de CHF 196'000.00 TTC.

**De régler** ces travaux par la trésorerie courante et de porter ce montant sur un compte au bilan amortissable par un prélèvement sur le compte de bilan 9282.40 « Fonds de réserve photovoltaïque pour les infrastructures communales ».

**D'autoriser** la Municipalité à procéder à l'installation d'un WC public sur le site du Verneret.

**D'accorder** à ce titre un crédit de CHF 160'000.00 TTC.

**De régler** ces travaux par la trésorerie courante et de porter cette dépense sur un compte au bilan amortissable en 20 ans au maximum.

**D'autoriser** la Municipalité à procéder au remplacement de 600 compteurs d'eau et à l'installation de 1'000 transmetteurs radio ainsi qu'à l'achat d'équipement permettant le relevé à distance sur l'entier de la commune.

**D'accorder** à ce titre un crédit de CHF 306'000.00 TTC.

**De régler** la dépense par la trésorerie courante et de la porter sur un compte au bilan amortissable par un prélèvement sur le compte de bilan 9280.4 « Financements spéciaux et fonds de réserve, eau ».

**D'autoriser** la Municipalité à procéder aux travaux de réfection du chemin bétonné côtés Sud et Nord de la déchetterie d'Essert-Pittet.

**D'accorder** à ce titre un crédit de CHF 168'000.00 TTC et CHF 26'000.00 pour l'étude préliminaire des travaux de réfection des chemins agricoles.

**De régler** la dépense par la trésorerie courante et de la porter sur un compte au bilan amortissable en 10 ans pour la partie étude et en 20 ans au maximum pour la partie travaux.

**D'adopter** les comptes communaux pour l'exercice 2021.

**D'adopter** l'arrêté d'imposition pour les années 2023 et 2024 tel que présenté.

### 3. Séance du Conseil communal du 30 septembre 2022

**D'autoriser** la Municipalité à procéder à l'achat d'une nouvelle balayeuse.

**D'accorder** à ce titre un crédit de CHF 177'474.00 TTC.

**De régler** la dépense par la trésorerie courante qui fera l'objet d'un compte au bilan amortissable en 10 ans au maximum.

**D'autoriser** la Municipalité à vendre une surface de 275 m<sup>2</sup> de la parcelle 5037 (ancienne parcelle 1623) d'une surface de 7'855 m<sup>2</sup> à POMOCA SA au prix de CHF 320.00 m<sup>2</sup>, soit CHF 88'000.00.

**D'autoriser** la Municipalité à signer tous les actes nécessaires à cette opération.

**D'octroyer** un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle 1628 sise en zone industrielle, d'une surface de 7'500 m<sup>2</sup>, en faveur de TRIMOS SA à Renens.

**De laisser** à la Municipalité le pouvoir de céder contre rémunération une partie de capacité constructive des 4'320 m<sup>2</sup> de la parcelle 1628 restants à TRIMOS SA à Renens.

**D'autoriser** la Municipalité à signer tous les actes nécessaires à cette opération.

### 4. Séance du Conseil communal du 8 décembre 2022

**D'adopter** le budget de fonctionnement pour l'année 2023 comme suit :

Charges	CHF 23'293'885.00
Revenus	CHF 23'197'372.00
<b>Excédent de charges</b>	<b>CHF 96'513.00</b>

**De fixer** un plafond d'endettement brut à CHF 42'000'000.00 pour la durée de la législature 2021 - 2026.

**D'autoriser** la Municipalité à procéder à la réalisation d'une installation photovoltaïque en toiture au Verneret.

**D'accorder** à ce titre un crédit de CHF 165'000.00 TTC.

**De régler** la dépense par la trésorerie courante et de la porter sur un compte au bilan amortissable par un prélèvement sur le compte au bilan 9282.40 « Fonds de réserve photovoltaïque pour les infrastructures communales ».

**D'autoriser** la Municipalité à procéder aux travaux de remplacement d'une conduite d'eau potable, de l'éclairage public, d'entretien des collecteurs EC/EU, de réfection de la chaussée et du sentier dans le secteur de la Grand'Rue et du Chemin de la Ville.

**D'accorder** à ce titre un crédit de CHF 202'000.00.

**De régler** la dépense par la trésorerie courante et de porter cette dépense sur un compte au bilan amortissable en 20 ans au maximum.

**D'autoriser** la Municipalité à procéder à l'assainissement du collecteur agricole du secteur de la Bressèche suite au glissement de terrain.

**D'accorder** à ce titre un crédit de CHF 76'500.00.

**De régler** la dépense par la trésorerie courante et de porter cette somme sur un compte au bilan amortissable en 10 ans au maximum.

## 5. Interpellation

**05.05.2022** Le bureau du Conseil a reçu l'interpellation de M. Steve Tanner concernant le Fonds pour la promotion des énergies renouvelables.

**30.09.2022** Le bureau du Conseil a reçu l'interpellation de M. Alexandre Bovay faisant suite à la séance d'information de l'OFROU concernant les travaux à venir sur l'autoroute A1 et les nuisances sonores de cet axe autoroutier.

## 6. Postulat

**30.09.2022** Le bureau du Conseil a reçu un postulat de M. Kelvin Bruggmann pour étudier l'opportunité d'améliorer la végétalisation de notre village ainsi que la réduction des espaces minéralisés sur les espaces publics, privés et scolaires.

## 7. Démissions et assermentations

Lors de la séance du Conseil communal du 17.06.2022, démissions de Mme Suzanne Bachmann et de M. Maxime Marchand. Les viennent ensuite sont MM. Richard Catalano et Théodore Abetel. M. Abetel est assermenté, M. Catalano, ne pouvant être présent lors de cette séance, a été assermenté en séance du 30.09.2022.

## 8. Votations fédérales & cantonales

Date	Objets fédéraux	Oui	Non	Participation Chavornay
13.02.2022	1. Initiative populaire du 18 mars 2019 "Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès"	229	919	37.93 %
	2. Initiative populaire du 12 septembre 2019 « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)"	709	444	37.97 %
	3. Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT)	408	693	37.74 %
	4. Loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias	584	548	37.84 %
15.05.2022	1. Modification du 1 <sup>er</sup> octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (Loi sur le cinéma, LCin)	717	287	33.39 %
	2. Modification du 1 <sup>er</sup> octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (Loi sur la transplantation)	829	189	33.58 %
	3. Arrêté fédéral du 1 <sup>er</sup> octobre 2021 portant sur l'approbation et la mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (EU) n° 1052/2013 et (EU) 2016/1624 (Développement de l'acquis de Schengen)	761	215	33.32 %
25.09.2022	1. Initiative populaire du 17 septembre 2019 « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) »	413	1182	51.92 %
	2. Arrêté fédéral du 17 décembre 2021 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA	688	904	51.64 %
	3. Modification du 17 septembre 2021 de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (AVS 21)	560	1037	51.67 %
	4. Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) (Renforcement du marché des capitaux de tiers)	662	845	51.12 %
Date	Objet cantonal	Oui	Non	Participation Chavornay
25.09.2022	1. Révision partielle de la Constitution liée à la création du Conseil de la magistrature.	922	412	46.22 %

---

Mme Laurence MARCHAND

**Administration générale**

**Ressources humaines**

**Relations extérieures**

**Domaines - Forêts**

**Parcs & Promenades**

**Déchets**



COMMUNE DE CHAVORNAY

---

# ◆ Administration générale - Ressources humaines - Relations extérieures - Déchets - Forêts - Domaines - Parcs & Promenades

## 9. Administration générale

### 9.1 Séances de Municipalité 2021 - 2026

Entre le 01.01.2022 et le 31.12.2022, la Municipalité de Chavornay a tenu 48 séances ordinaires.

#### Municipalité de Chavornay - Législature 2021 – 2026

Mme Laurence MARCHAND Syndique	Administration générale - Ressources humaines Relations extérieures - Déchets - Forêts - Parcs & Promenades - Domaines
M. Yves LEUENBERGER	Ecoles - Parascolaire - Petite enfance - Affaires sociales - EJED - Séniors
Mme Océane AUZEPY RENARD	Gestion des bâtiments communaux - Conciergerie - Locations Sociétés locales - Durabilité du patrimoine communal - Culture
M. Dominique VIDMER	Police - Voirie - ORPC - Contrôle des habitants - Sécurité au travail - Pompiers - Sécurité publique - Intégration des étrangers/CISEROC
M. Guillaume ABETEL	Finances - Energies renouvelables - Développement économique Stratégie de développement - Informatique
M. Olivier THIBAUD	Aménagement du territoire - Urbanisme - Police des constructions Salubrité
M. Pascal DESPONDS	Eaux - Epuration - Travaux - Gaz - Electricité - Eclairage public Télé-réseau

### 9.2 Visite des nonagénaires

Cinq habitants ont fêté leur nonantième anniversaire en 2022. Il s'agit de Mmes Margrit Brönnimann, Louise Martignier, Erika Villars, Janine Auberson et M. Aloïs Randin. Une délégation municipale leur a rendu visite en toute simplicité.

### 9.3 Doyenne de la commune

Au 31.12.2022, il s'agissait de Mme Marie-Louise Pury de Chavornay qui est née le 09.09.1922.

## 9.4 Visite préfectorale

En raison du départ à la retraite du Préfet Etienne Roy, la visite préfectorale se fera par le nouveau Préfet, M. Stives Morand, le 06.03.2023.

## 9.5 Litiges et procédures en cours

Depuis 2021, un litige est toujours en cours devant la Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales.

Le recours pendant devant le Tribunal fédéral concernant l'attribution des parcelles agricoles communales d'Essert-Pittet a été jugé et l'arrêt rendu le 17.11.2022 rejette le recours déposé par MM. Mathieu Marendaz et David Miéville. Il en découle que le nouveau règlement communal sur l'attribution des parcelles agricoles est entré immédiatement en vigueur. Il sera donc appliqué pour l'attribution des parcelles agricoles.

## 9.6 Dossiers transversaux

Certains dossiers conduits par les municipaux en charge font également intervenir la syndique ou un deuxième municipal. Ces dossiers, souvent stratégiques, vont fortement influencer le futur de la Commune.

Des rencontres ont eu lieu entre des membres de la Municipalité et les Douanes, PESA SA et Planzer SA afin d'aborder la question de l'augmentation constante du trafic poids lourds.

En conséquence de notre sortie au 31.12.2022 de l'AJOVAL, une coordination entre l'AJOVAL et l'ASAICE a été mise en place pour la transition des structures d'accueil pré et parascolaire.

Par ailleurs, le PPA (plan partiel d'affectation) de la zone industrielle est en cours de finalisation et le nouveau PPA du quartier des Moëllettes sera déposé à l'enquête publique au début 2023.

La syndique ainsi que les municipaux concernés sont en charge de ces dossiers.

## 9.7 Mandats de représentation de la syndique de Chavornay

La Commune est représentée par la syndique dans plusieurs sociétés ou associations qui sont :

- Assemblée des syndics du district,
- Assemblée de l'Union des Communes Vaudoises (UCV),
- Commission d'impôts, déléguée,
- Conseil des 50 de l'UCV (déléguée par l'assemblée des syndics du district),
- Assemblée des syndics et secrétaires de l'ancien district d'Orbe,
- Comité du Triage du Cerisier,
- Comité de l'Association des bisons d'Europe de la forêt de Suchy,
- Assemblée de l'ASAICE,
- Assemblée de STRID SA,
- Groupe de travail de la cohésion régionale,
- Groupe de travail du PECC,
- Membre de l'Eco-comité,
- Conseil d'administration de la Résidence Au fil du Talent SA,
- Vérificatrice des comptes du Centre Emys.



## 9.8 Programme de législature

La Municipalité s'est réunie en 2021 pour établir son programme de législature qui vous a été présenté lors de la séance du Conseil communal du 17.06.2022.

Pour rappel, ce programme représente un engagement formel et public, même s'il ne découle d'aucune base légale. Il a pour but de donner la vision de la Municipalité sur l'avenir de Chavornay.

## 9.9 Plan Energie et Climat Communal (PECC)

Un groupe de travail a été constitué. Il est composé de 6 syndic-que-s du district, dont Chavornay, de la responsable du Bureau de la durabilité au Département, des responsables Durabilité à la HEIG-VD et de la Commune d'Yverdon.

Ce groupe, conduit par le préfet, s'est réuni à 6 reprises afin de faire un état des lieux et déterminer les différentes pratiques pour un engagement au plan climat. Le bilan de ces séances a été présenté lors de l'assemblée des syndic le 10 novembre 2022 et a permis aux Communes encore non engagées de s'en inspirer et de se renseigner sur les diverses propositions. De plus en plus de Communes prennent conscience de l'urgence de mettre en place des actions en faveur du climat. Il est possible de travailler et de s'engager sous plusieurs formes et toutes sont correctes ; le plan PECC est une aide, un fil rouge.

Il est important de noter que tant notre personnel communal, tant chacun des membres de la Municipalité sont motivés, dévoués et engagés pour la cause. Nos actions s'inscrivent dans notre plan de législature. Nous avons également fait le choix d'intégrer la jeunesse dans différents projets sur le climat et la durabilité portés par l'Eco-comité.

## 9.10 Crise énergétique

Vous le savez, le canton de Vaud, tout comme la Suisse et d'autres pays européens, auraient pu rencontrer des difficultés d'approvisionnement d'électricité et de gaz à fin 2022 début 2023. Face à cette éventualité, le Conseil d'Etat a pris un certain nombre de décisions pour gérer ce risque de pénurie.

Il a développé une stratégie destinée à garantir la continuité des prestations essentielles à fournir à la population, en cas de contingentement ou de délestage.

Afin de continuer à être au service de la population même en cas de déséquilibre entre l'offre et la demande en électricité et en gaz, il est fondamental que l'ensemble des communes vaudoises disposent de plans de continuité actualisés.

Dans la gestion d'une crise énergétique telle que celle qui aurait pu survenir cet hiver, des missions cruciales relèvent de la responsabilité des communes : il s'agit de la mise en place de points de rassemblement d'urgence où la population pourrait trouver des prestations essentielles en cas de rupture de l'approvisionnement électrique ou de défaillance des systèmes de télécommunication, le maintien de l'approvisionnement en eau potable ainsi que l'évacuation des eaux usées.

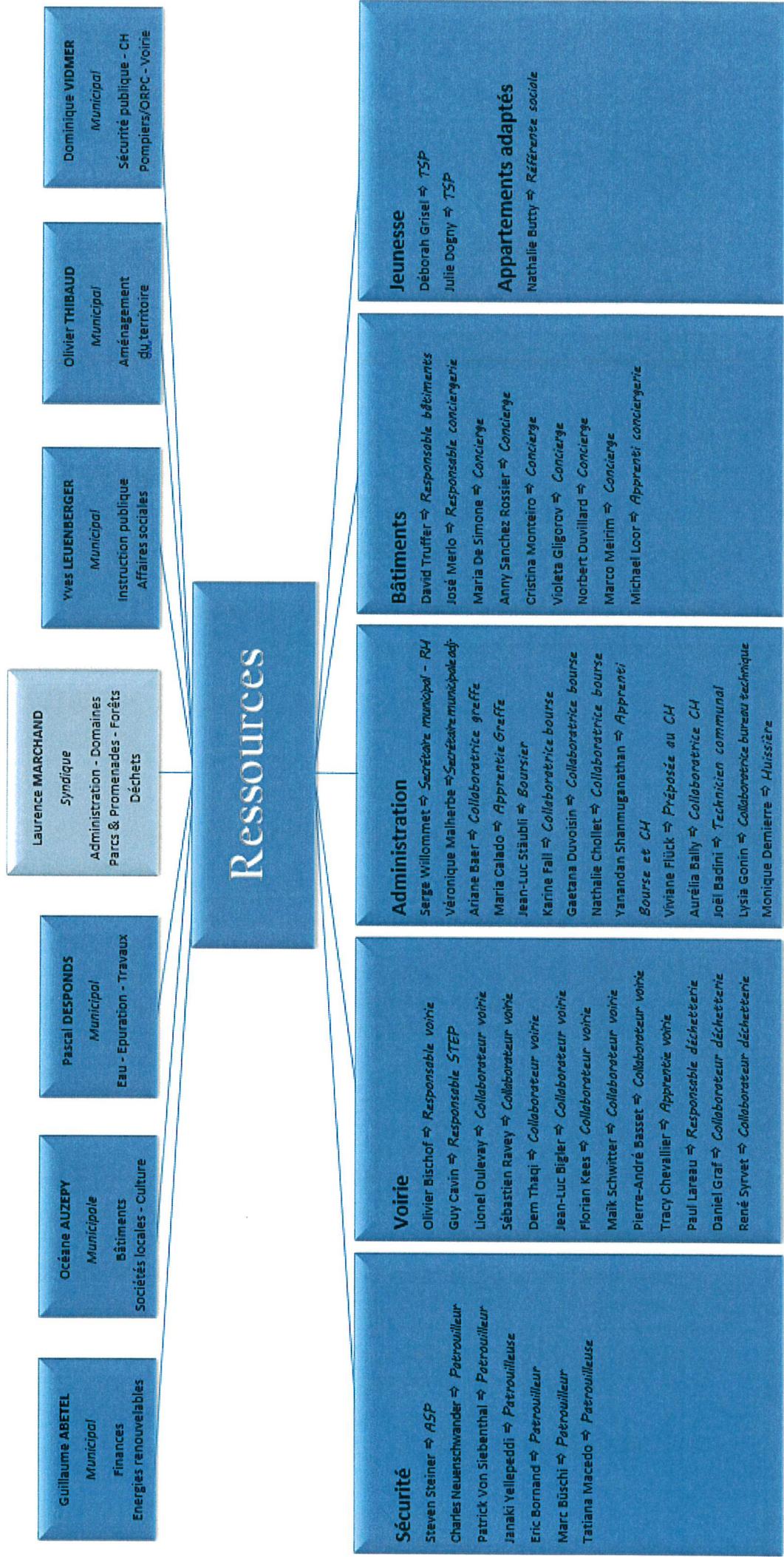
Ainsi un PRU (Poste de rassemblement d'urgence) a été organisé au Foyer de la salle polyvalente et une cellule de crise composée de Mme Laurence Marchand, syndique, MM. Yves Leuenberger, Olivier Thibaud et Dominique Vidmer, municipaux, et M. Serge Willommet, secrétaire municipal, a œuvré à planifier la stratégie en cas de crise.

## 10 Ressources humaines

**CHAVORNAY**

au fil du Talent

**2023**  
Organigramme

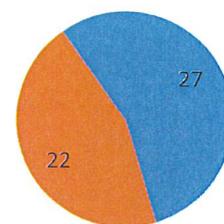


Au 31.12.2022, la Commune comptait 25.40 EPT et 5 apprenti(e)s.

Il y a lieu de rajouter les collaborateurs qui sont rémunérés au tarif horaire tels que les patrouilleurs, les personnes en charge des déchetteries et les auxiliaires.

### Répartition hommes/femmes

La proportion du personnel féminin au sein de l'effectif communal demeure stable. La Municipalité veille constamment à conserver un équilibre entre la représentation hommes/femmes.

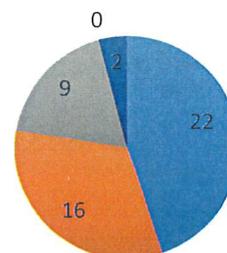


■ Homme ■ Femmes

### Ancienneté

L'ancienneté moyenne est de plus de 7 ans.

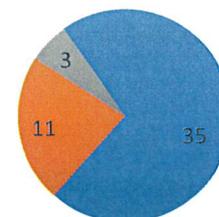
On peut relever, de manière générale, que la relation de travail au sein de l'administration et des services s'inscrit et se conçoit sur la durée.



■ 0-5 ans ■ 6-10 ans ■ 11-20 ans  
■ 21-30 ans ■ 31 ans et plus

### Lieu de résidence

Près de 95 % des collaborateurs habitent dans la région, dont plus de 70 % dans la commune de Chavornay. Bien que la proximité avec le lieu de résidence ne soit plus une obligation contractuelle, elle reste un critère d'exigence pour les fonctions qui requièrent une capacité d'intervention rapide, en particulier pour les services de piquet.



■ Chavornay ■ District  
■ Hors district

## 10.1 Mutations dans le personnel

Au sein du service de la voirie, M. Florian Kees a débuté au 01.01.2022 et M. Maïk Schwitter a pris ses fonctions le 01.08.2022.

Suite au départ à la retraite de M. Ernest Jäggi, M. David Truffer a repris le poste de responsable maintenance et exploitation des bâtiments communaux et M. Marco Meirim a été engagé en qualité de concierge pour s'occuper plus particulièrement du Foyer et de la Salle polyvalente. Le service de conciergerie a également été renforcé par l'augmentation du temps de travail de Mme Violetta Gligorova de 10 % à 50 %.

Au poste d'ASP, M. Steven Steiner a pris ses fonctions le 01.06.2022 pour remplacer M. Serge Bonin, parti à la retraite.

## 10.2 Apprentis

En juillet 2022, M. Nicola de Gregorio a obtenu son CFC d'employé de commerce.

A la rentrée du mois d'août, la Commune a engagé une apprentie de commerce en la personne de Mlle Noémie Butty qui effectuera sa 1<sup>ère</sup> année aux Ecoles et les deux dernières à l'administration communale.

Au 31.12.2022, la Commune formait 5 apprenti(e)s dans les métiers suivants : employé(e)s de commerce (3), agente d'exploitation voirie (1), agent d'exploitation conciergerie (1).

## 10.3 Formation

La formation continue du personnel est assurée par la participation aux divers cours de formation ou séminaires ad hoc.

Par ailleurs, M. Olivier Bischof a obtenu le diplôme de *Responsable déchetteries* et M. Sébastien Ravey a suivi avec succès le cours lié à l'eau de *Surveillant de réseau* certifié d'une attestation.

## 10.4 Collaboration avec les services communaux et remerciements

Les différents dicastères ont fait régulièrement appel aux compétences de l'administration communale, du bureau technique, de la sécurité publique, des services de la voirie et de la conciergerie, de l'intendance et des travailleuses sociales de proximité. Il règne un excellent état d'esprit de collaboration entre les services, pour preuve l'active participation de toutes et tous au traditionnel repas de fin d'année.

# 11 Relations extérieures

## 11.1 Relations avec les Communes proches

Les rencontres entre les Municipalités de Chavornay, de Bavois et d'Orbe ont repris en 2022.

Le 15.03.2022, nous avons rencontré la Municipalité de Bavois et le 06.04.2022 celle d'Orbe. De plus, une visite de la Cathédrale de Lausanne nous a permis de passer un moment agréable avec nos collègues de Bavois.

Une rencontre a également eu lieu le 14.10.2022 avec la Municipalité d'Orny.

Depuis le début de la législature, les syndiques d'Orbe et de Chavornay se rencontrent régulièrement afin d'échanger sur des dossiers communs.

Pour conclure, 2022 restera l'année où la Commune de Chavornay a soigné son image et sa popularité auprès des 260 Communes présentes et représentées par 1'650 élu-e-s à la Journée des communes vaudoises organisée dans notre commune.



## 12 Déchets

### 12.1 Déchetteries

#### Chavornay

L'élargissement des horaires a permis une meilleure répartition des usagers.

Deux responsables sont présents à chaque ouverture pour guider et conseiller les utilisateurs, secondés par 1 à 2 auxiliaires.

L'inauguration de la déchetterie de Chavornay a enfin pu avoir lieu et s'est déroulée le 26 mars 2022. Des animations et un concours ont agrémenté la matinée qui s'est terminée par un apéritif convivial et riche en échanges.

#### Nos trois déchetteries

Les ouvertures différenciées de ces trois endroits permettent à notre population de toujours trouver le moment adéquat pour aller déposer ses déchets.

Dans l'ensemble, la quantité de déchets déposées dans nos déchetteries est stable. Les citoyens sont respectueux des consignes et du tri.

Après analyse, nous avons reçu le rapport de la « directive cantonale sur les produits déchets spéciaux ménagers ». Dans l'ensemble, il est positif. Quelques points sont à améliorer tels que la signalétique (par ex. interdiction de manger), l'aération ou le changement de bacs à huile.

Suite à cela, notre personnel a reçu une formation.

### 12.2 Points de collecte

Notre personnel de voirie est encore et toujours confronté à l'irrespect de certains citoyens qui déposent leurs sacs à côté des conteneurs si ces derniers sont pleins ou bloqués, ceci malgré une offre d'eco-points tous les 200 mètres. Les désapprovisionnements sont effectués très régulièrement. 31 points de collectes sont à disposition dans notre commune dont le bon fonctionnement est assuré par notre personnel.

Les sacs déposés hors des conteneurs sont systématiquement ouverts et les propriétaires ayant transgressé le règlement sont amendés.

En 2022, 8 ordonnances pénales ont été notifiées pour des infractions aux déchets.

7 ordonnances pénales payées => CHF 1'400.00 (CHF 1'050.00 amendes + CHF 350.00 frais)

1 ordonnance pénale annulée => CHF 200.00 (CHF 150.00 amende + CHF 50.00 frais)

**Montant total** => **CHF 1'600.00** (CHF 1'200.00 amendes et CHF 400.00 frais),  
y compris l'ordonnance annulée de CHF 200.00  
(CHF 150.00 amende et CHF 50.00 frais)

Les conteneurs enterrés sont toujours nettoyés deux fois par an afin de limiter les mauvaises odeurs.

### 12.3 Dépôt des déchets verts du Vieux-Moulin

L'accès à cet endroit est basé sur la confiance des utilisateurs. Malheureusement, il a été constaté que de plus en plus d'entreprises viennent déposer les déchets verts sur le site du Vieux-Moulin. La pose de caméras de surveillance s'avérerait nécessaire.

## 12.4 Journée citoyenne

Comme l'année 2022 a été riche en manifestations, il n'a pas été possible d'organiser la Journée citoyenne. Ce n'est que partie remise.

# 13 Forêts

## 13.1 Constat général

L'année 2022 a pourtant bien démarré et puis la Russie a envahi l'Ukraine. L'Europe et la Suisse ont réagi avec des sanctions économiques et politiques. La crise énergétique s'est installée peu à peu. Si au printemps l'exploitation forestière a été peu perturbée par la situation internationale, l'automne, par contre, a subi de plein fouet la demande de bois de feu (sec ou vert) avec, comme souvent, des hausses de prix (environ 10 % sur les bois en forêt) qui ont à peine compensé les hausses des frais d'exploitation.

## 13.2 Exploitation

Si au printemps des coupes « normales » ont été exploitées, ça n'a pas été le cas en été et en automne. La quasi-totalité du volume abattu résultait de coupes forcées ; arbres bostrychés évidemment, fayards qui séchaient, frênes malades. Ces coupes sont concentrées aux Alloux et aux Trésys en particulier.

La sécheresse de l'année risque de provoquer à plus ou moins long terme des dégâts importants dans nos forêts, sur toutes les essences.



## 13.3 Soins à la jeune forêt

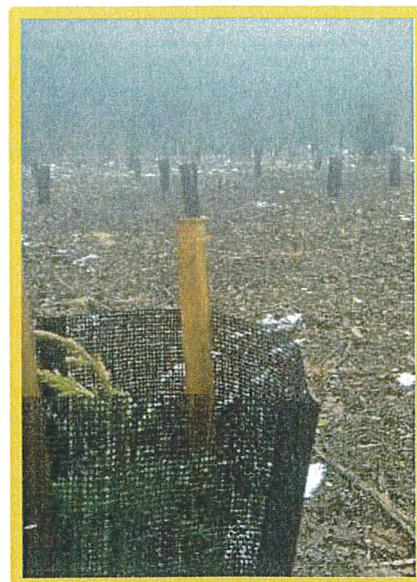
Les surfaces traitées sont concentrées derrière la déchetterie de Corcelles notamment et dans la moyenne des surfaces à réaliser annuellement.

## 13.4 Travaux spéciaux

Aucun cette année.

### 13.5 Plantations

3,55 ha de plantations ont été effectuées.



### 13.6 Rapport sur les travaux forestiers en 2022

#### 13.6.1 Exploitation - coupes de bois

- Chavornay Les Alloux, Les Trésys, Bois Désert
- Corcelles Grand Bois
- Les châblis sur l'ensemble de la commune

Assortiments	Chavornay 2022 Nb de m <sup>3</sup>	Chavornay 2021 Nb de m <sup>3</sup>	Chavornay 2020 Nb de m <sup>3</sup>
Bois de service résineux	491	611	364
Bois de service feuillus	230	191	198
Bois d'industrie (panneaux et papier)	199	88	233
Bois de feu feuillus	622	260	815
<b>Total m<sup>3</sup></b>	<b>1'542</b>	<b>1'150</b>	<b>1'610</b>

#### 13.6.2 Soins culturels dans des jeunes peuplements

Surfaces concernées	Chavornay 2022 Nb d'ares	Chavornay 2021 Nb d'ares	Chavornay 2020 Nb d'ares
Surfaces plantées	355	358	262
EP	831	1378	612
Soins culturels	755	926	788
<b>Total ares</b>	<b>1'941</b>	<b>2'662</b>	<b>1'662</b>

#### 13.6.3 Travaux techniques

- Entretien courant des chemins
- Vidange des dépotoirs d'Essert-Pittet

## 13.7 Informations diverses

### 13.7.1 Faune

Ces occupants sont toujours bien installés sur notre territoire :

- Le cerf sur Corcelles,
- Le castor au bord du Talent.

### 13.7.2 Sapins de Noël

Cette année, les distributions des sapins de Noël se sont déroulées le mercredi 7 décembre et le samedi 17 décembre au local de la voirie. Les employés de la voirie les ont installés par ordre de grandeur et en différents points autour du bâtiment pour faciliter la distribution aux personnes qui se sont inscrites au préalable en indiquant le jour choisi pour venir chercher leur sapin.

Quelques 180 sapins ont été offerts aux habitants. Une grande partie de ces derniers, des Nordmann, provenaient des forêts du Jura. Une Commune ayant fait une erreur de commande, nous les avons repris au lieu d'en couper.

## 13.8 Martelage

Le martelage pour la Commune de Chavornay a eu lieu le 15 décembre sous la conduite de MM. Mercier et Holland, garde-forestiers, et de l'inspecteur M. Philippe Graf. Cette matinée fort intéressante s'est terminée par un repas au refuge.



## 13.9 Ecole à la forêt



Afin de permettre à des classes de notre groupement scolaire de faire « l'école à la forêt », d'entente avec nos responsables forestiers, nous avons mis à disposition un espace autour du refuge des Alloux. Les jeunes écoliers ont pu s'immerger et se responsabiliser dans ce monde merveilleux qu'est la forêt.

## 14 Parcs et promenades - Domaines

### 14.1 Aménagements et entretien différencié

Afin de favoriser la biodiversité, l'ensemble de nos espaces verts bénéficie d'un entretien différencié. Nos employés de la voirie, sensibles à cette cause, contribuent à son maintien depuis plusieurs années.

Quelques aménagements ou travaux effectués :

- Inventaire des lieux propices à la plantations d'arbres,
- Au Verneret, plantation d'une haie vive avec des essences locales propices à la biodiversité,
- Plantation d'arbres, essences indigènes (par ex. à l'Allée des 20 ans).

## 14.2 Jardin scolaire

Avec le soutien de la Commune, un jardin scolaire est toujours cultivé par les élèves au Collège du Verneret, derrière le Bâtiment A. Des élèves de 5<sup>ème</sup> à 11<sup>ème</sup> s'investissent avec grand plaisir et acquièrent de l'autonomie ainsi que le sens des responsabilités. Ils apprennent également l'entraide. Les enfants sont sensibilisés à la permaculture, à la biodiversité et au circuit court.

Avec l'aide de M. Oulevay, éleveur à Chavornay, un poulailler a été installé à côté du jardin.



## 14.3 Jardins communaux

Des contrôles réguliers sont effectués afin de rendre les locataires attentifs sur un entretien régulier et une utilisation correcte des parcelles. La liste d'attente est importante.

Certaines des parcelles d'Arsillet sont particulièrement grandes. Il devient nécessaire de réfléchir à une nouvelle redistribution de ces dernières.

## 14.4 Revitalisation - Renaturation de nos cours d'eau

### Ruisseau de Mivellaz – Corcelles-sur-Chavornay

La remise à ciel ouvert du ruisseau de Mivellaz sur 250 m linéaires vise deux objectifs principaux :

- Restaurer la fonctionnalité de l'écosystème,
- Prendre en compte la sécurité des personnes et des biens.

L'inauguration de ces travaux a eu lieu le 10 septembre 2022. Lors de cette manifestation, la population a eu le privilège de parcourir les rives, même sur les parcelles privées, les propriétaires ayant donné leur accord.

### Revitalisation du Talent

Les travaux du chantier de rétablissement de la franchissabilité piscicole du Talent se sont terminés à fin mai.

Le Canton souhaite aussi poursuivre le travail sur le secteur 2, en amont, sur la frontière des deux communes de Chavornay et Bavois et mettre à l'enquête publique.

## 14.5 En vrac

- Une réflexion sur la réorganisation des terrains de foot a été lancée.
- La tondeuse robot pour les terrains de foot est en fin de vie, il faut la changer.
- Afin d'optimiser l'hydrologie et l'économie d'eau, un nouveau système d'arrosage automatique a été installé sur les terrains de foot. Cela permet notamment d'arroser aux meilleurs moments de la journée (soir).
- La zone piétonne de la Cité a été aménagée avec des grands bacs colorés fleuris et des bancs afin de rendre cet espace plus convivial et propice à la rencontre.
- Des bancs en bois, confectionnés avec le bois de nos forêts, ont été installés par nos employés et disposés en différents endroits de la commune, permettant des pauses pour nos promeneurs.

---

M. Pascal DESPONDS

**Services industriels**  
**Travaux**  
**Eau**  
**Épuration**



---

COMMUNE DE CHAVORNAY

# ◆ Travaux - Services industriels - Eau - Epuration

## 15 Travaux

### 15.1 Travaux sous préavis

#### Essert-Pittet

- **Démolition du réservoir & remise en état du ruisseau (préavis n° 23-5/21)**

Afin de respecter les exigences tardives et non simultanées formulées par divers services cantonaux, il n'a malheureusement pas été possible d'effectuer ces travaux. Nous avons bon espoir de mettre enfin en œuvre courant 2023 cette démolition exigée par le Canton.



#### Chavornay

- **Aménagement d'une zone piétonne à la Rue de la Cité (préavis n° 16-5/20)**

Après l'obtention de l'accord de tous les propriétaires ou gérances, il a été créé des servitudes de passage ou d'autres conventions permettant l'aménagement de cette zone piétonne. La mise en place d'une signalisation provisoire ainsi que divers éléments de mobilier urbain a été effectuée durant le printemps. A la suite de cette période d'évaluation ainsi qu'à réception de remarques positives, nous procéderons à l'installation définitive de cette zone de vie courant 2023.

- **Rue de l'Industrie & Route de la Thiole (préavis n° 5-1/22)**

Dans tous travaux routiers, il convient d'évaluer les contraintes et nuisances pénalisant une bonne exécution des travaux ou dégradant les accès aux différents usagers de la route. Compte tenu de ce qui précède, il a été décidé d'effectuer ces travaux début 2023.

- **RC 289 - Grand'Rue - Fontaine - Modération de trafic (préavis n° 5-2/21)**

Ces travaux situés dans le secteur de la fontaine de la Grand'Rue ont été effectués en première partie de 2022. Il s'agissait de modérer le trafic et d'aménager une place près de la fontaine. Ces travaux sont terminés et les coûts respectent le budget demandé.

- **RC 293 phase 2 - Routes de Corcelles - Assainissement et requalification de la chaussée (préavis n° 11-4/20)**

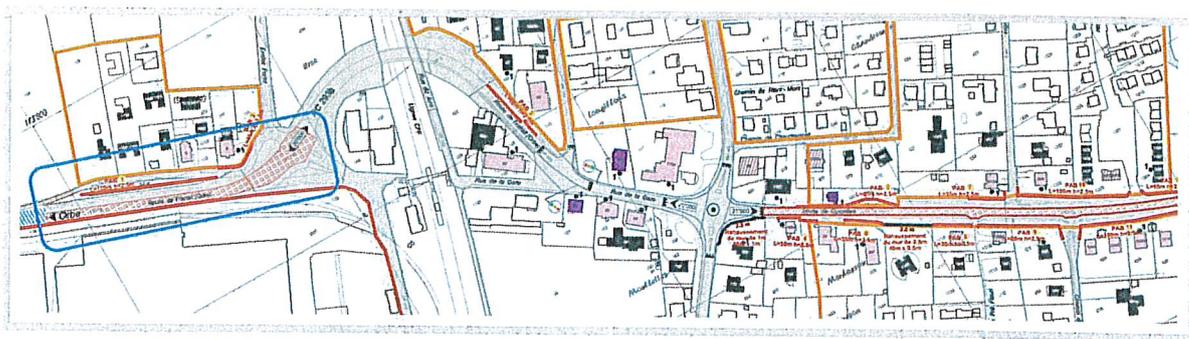
Les travaux ont débuté en avril 2021 pour se terminer en août 2022 ; ils ont duré 17 mois alors que 12 étaient imaginés en début de chantier ! La raison principale de ce surcroît de temps d'exécution est le fort trafic rencontré. Les diverses contraintes imposées par le service cantonal (DGMR) et l'Office fédéral des routes (OFROU) se sont ajoutées à celles engendrées par la forte densité de circulation.

Cette prolongation de chantier a généré des prétentions financières supplémentaires de la part de nos mandataires qui ont généré des discussions et négociations qui, à ce jour, sont toujours en cours.

- **RC 293 phase 1 - Routes de Corcelles et d'Orbe - Assainissement du bruit - Pose de parois anti-bruit et d'isolation acoustique (préavis n° 23-4/17)**

Certains travaux de détails restants ont été réglés courant 2022. La pose de la couche de roulement (tapis) de la chaussée s'effectuera durant l'été 2023. Les 2 zones concernées sont :

1. Entre notre giratoire et la sortie de Chavornay, avant la jonction autoroutière.
2. Dès l'entrée de Chavornay en provenance d'Orbe et la jonction avec la rue de l'Industrie.



*Tapis légèrement phono absorbant sur les secteurs hachurés*

## 15.2 Etudes - Projets

- **Secteur Grand'Rue/Chemin de la Ville - Remplacement d'une conduite d'eau potable et de l'éclairage public - Entretien des collecteurs EC/EU - Réfection de la chaussée et du sentier (préavis n° 19-4/22) - Chavornay**

À la suite de la rupture de la conduite d'eau sous pression (ESP), une étude globale a été entreprise sur ce périmètre. Ce projet incluant le remplacement de la canalisation endommagée, la mise en séparatif de la zone, la réfection du revêtement routier et le remplacement de l'éclairage public a été présenté et accepté lors de la séance du Conseil communal du 8 décembre 2022.

- **Route d'Yverdon - Giratoire - Chavornay**

Cette étude a été une préoccupation majeure courant 2022. Le projet de l'ouvrage doit permettre :

- de mettre en séparatif la Route d'Yverdon conformément au plan général d'évacuation des eaux (PGEE) ;
- de remplacer et compléter le réseau d'eau potable et de défense incendie ;
- de remplacer et compléter l'éclairage public avec une faible consommation électrique ;
- de compléter les équipements des services industriels ;
- de réfectionner la superstructure de la chaussée et des trottoirs ;

Un préavis de construction sera soumis à l'assemblée législative en 2023.

- **RC 293 - Route de Chavornay - Secteur du Pré-Carré - Corcelles-sur-Chavornay**

En date du 20 janvier 2016, le Conseil général de la commune de Corcelles-sur-Chavornay accordait un crédit afin de procéder à la réfection des routes cantonales en traversée de localité. Cette décision n'incluait pas « la sortie en direction de Chavornay », ni le domaine public desservant le Pré-Carré. La chaussée s'est fortement dégradée et cela nécessite sa remise en état. Une étude est en cours.

### 15.3 Entretien - Réfections

- **Entretien courant & préventif**

Les travaux d'entretien des routes ont été effectués dans le respect des budgets alloués. Les pontages des fissures, la pose de couches d'émulsion de bitume élastomère et de gravillons ont été exécutés par une entreprise spécialisée sur de nombreux chemins et routes des 3 villages. Comme habituellement, le remplacement de gueules de loup, grilles ou autres éléments routiers ont également été nécessaires.

Nous notons une recrudescence de dégâts causés par des tiers qui ne sont pas annoncés, ces coûts restant à la charge de la communauté.

- **Passage à niveau TRAVYS - Rue de l'Industrie à Chavornay**

La traversée de ce passage à niveau était rendue problématique tant pour les convois ferroviaires que routiers. Des travaux de remise en état ont été réalisés de nuit. Les coûts sont répartis à parts égales entre la Commune et TRAVYS.

## 16 Services industriels

### 16.1 Eclairage public EP - Eclairer de manière efficiente et durable

#### 16.1.1 Entretien & Réparation

L'entretien courant de l'éclairage public a été effectué pour donner suite aux divers constats établis lors des tournées de contrôle. Ces travaux ont été effectués principalement dans le cadre du remplacement de divers candélabres endommagés par des accidents de la circulation ou dans le cadre du remplacement de candélabres usagés.

- **Accidents en recrudescence**

Le nombre de candélabres endommagés accidentellement est en augmentation. Sur l'année 2022, 7 cas ont été constatés. Les réparations consistent à changer les mâts, souvent les têtes d'éclairage et parfois des travaux de génie civil doivent être effectués. Malheureusement, souvent les personnes fautives ne jugent pas bon de s'annoncer. Plainte est déposée systématiquement mais généralement ces onéreuses réparations restent à la charge de la Commune. Pour l'année 2022, sur ces 7 cas, seuls 2 ont pu être mis à la charge des personnes s'étant annoncées spontanément.

#### 16.1.2 Remplacement - Technologie LED

Depuis quelques années, les ampoules au mercure ou sodium sont remplacées par de la technologie LED. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de réduction de notre empreinte carbone et de réduction de la consommation.

65 points lumineux ont été remplacés courant 2022, soit 2 à Corcelles-sur-Chavornay, 15 à Essert-Pittet et 48 à Chavornay.



Etat de la base installée - % LED

Essert-Pittet	Chavornay	Corcelles-sur-Chavornay
100 %	85 % - Estimation	7 %

- **Corcelles-sur-Chavornay - Assainissement de l'éclairage public**

Dans le but d'assainir l'éclairage de ce village, mandat a été donné à un prestataire spécialiste de la branche. L'inventaire effectué dénombre 68 points lumineux et seuls ceux installés « En Baudette » et dans la lanterne devant l'église sont de technologie LED. Afin de persévérer dans ce projet, mandat a été donné pour l'étude d'assainissement.

### 16.1.3 Diminution d'intensité de l'éclairage

Toutes les nouvelles têtes d'éclairage sont programmées avec les schémas de diminution d'intensité suivants :

- Les routes cantonales en traversée de localité, à fort trafic ou grandes activités à 23h00 passage à 50 % et reprise à 100 % à 05h00.
- Les zones résidentielles à 20h00 passage à 50 % - 23h00 passage à 30 % - Reprise à 100 % à 05h00.
- Les secteurs proches des passages à piétons restant à 100 %.

### 16.1.4 Chavornay éteint ses lumières

Conformément à la volonté de la Municipalité de réduire l'impact écologique, la pollution lumineuse et les coûts, les rues et chemins s'éteignent en fin de soirée.

Cette opération a été exécutée à Chavornay et Essert-Pittet selon les critères suivants :

- Respect des contraintes sécuritaires.
- Exclusion des routes cantonales en traversée de localité, passages piétons et secteurs à grandes activités (par ex. Vernet).
- Réalisation sous réserve de modifications techniques non disproportionnées.

Les coûts des modifications apportées au réseau électrique pour cette opération s'élèvent, à ce jour, à plus de CHF 10'000.00.

Concernant Corcelles-sur-Chavornay, l'extinction est un module inclus dans le cahier des charges de l'étude en cours.



## 17 Eau potable

### 17.1 Réseau d'eau sous pression - ESP

En leur qualité d'entreprises du secteur alimentaire, les distributeurs d'eau sont responsables de la qualité de l'eau potable qu'ils produisent. Ils doivent donc s'assurer qu'ils connaissent et maîtrisent les dangers afin de produire et distribuer en tout temps une eau potable de qualité irréprochable et en quantité suffisante.



### 17.2 Les alimentations et leur infrastructure

#### 17.2.1 Réseau alimentant Chavornay & Essert-Pittet

Notre capital de distributeur d'eau est caché ou émerge du sol : le puits d'Entreroches. Ce sont plus de 35 km de conduites sous pression, un réservoir de 3'800 m<sup>3</sup>, 148 bornes hydrantes et 375 vannes communales qui assurent la distribution de ces 2 villages.

De plus, à des fins sécuritaires, par redondance, une interconnexion avec Orbe (RIPO) est disponible en cas de problèmes majeurs (pollution, ruptures de conduites) ou lors de maintenance de notre réseau principal.

### Les volumes annuels

Volumes soustraits de notre puits d'Entreroches

2022	2021	2020	2019	2018	2017	2003
744'346	663'661	654'002	642'525	663'711	742'918	793'304
m <sup>3</sup> /an - Pompés dans le nappe phréatique						

La pluviométrie influence inmanquablement les consommations.

2022	2021	2020	2019	2018	2017	2003
577	820	762	1'199	916	777	500
Litres/m <sup>2</sup> /an - Précipitations mesurées à la STEP						

#### 17.2.2 Réseau alimentant Corcelles-sur-Chavornay

Corcelles-sur-Chavornay est alimenté par le réseau de l'AIAE (Association Intercommunale d'Amenée d'eau d'Echallens & environs). Ce groupement associatif est composé de 14 villes et villages.

Cet approvisionnement se fait par « voie gravitaire », respectant pleinement les logiques hydrauliques environnementales et financières d'une amenée d'eau (par écoulement).

Cependant, le coût du m<sup>3</sup> qui nous est facturé s'élève, à ce jour, à CHF 1.20 alors que le prix de 80 cts est défini pour les consommateurs finaux de Chavornay, Essert-Pittet et Corcelles-sur-Chavornay.

Lors de périodes sèches, les propres sources de l'AIAE se tarissent et il est nécessaire de s'approvisionner avec l'eau de Lausanne. La différence de dureté de l'eau (°f degré français) provoque des décollements de particules à l'intérieur des conduites métalliques et a pour effet de rendre l'eau de boisson jaunâtre.

#### 17.2.3 Remplacement des compteurs

Les nouveaux compteurs d'eau (préavis n° 12-2/22) permettent un relevé à distance avec une portée d'environ 500 m. Cette lecture est transmise à une tablette, laquelle va ensuite « télécharger » ces informations dans le module informatique de facturation de la bourse communale. Cette manière de faire va, à terme, représenter un gain de temps substantiel lors des relevés.

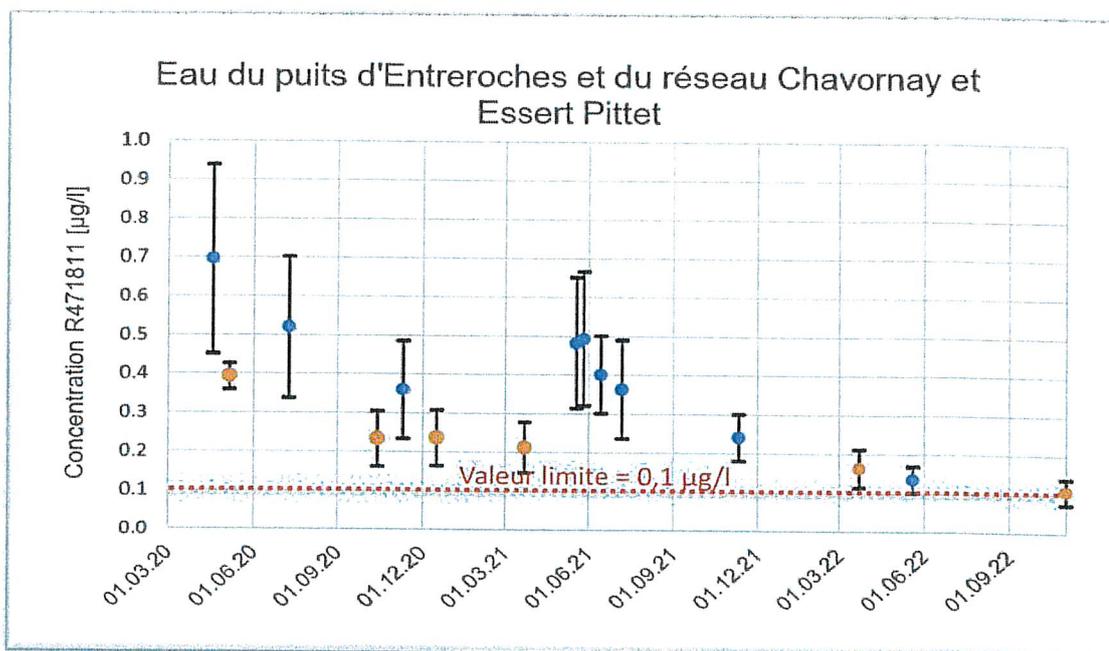
Echelonnés sur plusieurs années, ces travaux vont « bon train » ; ils sont exécutés conjointement par une entreprise sanitaire de la place et notre service de voirie.

#### 17.2.4 Pesticides - Métabolites du chlorothalonil

Le chlorothalonil est une substance active autorisée depuis les années 1970 dans les pesticides en tant que fongicide. Le 26 juin 2019, l'OSAV a constaté, sur la base d'une réévaluation, que les métabolites du chlorothalonil étaient présents et entendus géographiquement.

La pertinence de tous les métabolites est conservée, de sorte que la valeur maximale de 0,100 µg/l continue de s'appliquer à tous les métabolites.

Tableau - Evolution du métabolite R471811 - Puits d'Entreroches



Les ronds bleus (1<sup>er</sup> labo) et bruns (2<sup>ème</sup> labo) sont les valeurs mesurées avec les tolérances admises.

#### Evolution, constat, analyse & action

- **Evolution & constat**

- Une similarité entre les 2 laboratoires et une diminution des tolérances admises.
- Une diminution sensible et rapide de la concentration du métabolite R471811.
- La dernière mesure rejoint le seuil maximal acceptable 0.100 µg/l.
- Le dernier échantillon prélevé le 31.10.2022 a la valeur de **0.108 µg/l**.

- **Analyse**

Cette forte diminution est très réjouissante mais il convient de ne pas crier victoire trop vite. De manière globale, l'évolution sur l'ensemble du territoire national n'est de loin pas aussi positive.

- **Hypothèse**

Les origines de cet abaissement significatif pourraient être la situation de notre captage, en amont de la Plaine de l'Orbe et/ou le rapide renouvellement de la nappe phréatique locale.

- **Action**

Une surveillance accrue en effectuant des analyses mensuelles a été mise en place dès janvier 2023.

## 18 Eaux claires et usées - Epuration

### 18.1 Entretien des canalisations EU et EC

L'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) contraint les Communes à établir des plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) qui garantissent une protection efficace des eaux. Ce document cadre est utile à l'entretien du réseau communal. L'inspection des ouvrages se fait quant à lui par l'équipe de la voirie. Les travaux réalisés en 2022 ont été les suivants :

- Mise en conformité de plusieurs chambres doubles afin de répondre aux objectifs du plan général d'évacuation des eaux.
- Contrôle détaillé et systématique par coloration des raccordements des nouvelles constructions dont le permis d'habiter a été délivré en 2022.
- Contrôle détaillé et systématique par coloration des raccordements privés.
- Vidange de l'ensemble des sacs de routes, gueules de loup et autres.
- Curage et inspection par caméra des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées.

## 18.2 Mise en conformité des installations privées

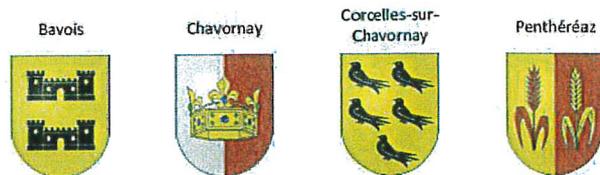
Le plan d'évacuation des eaux (PGEE) de Chavornay pilote la mise en séparatif du réseau public communal d'évacuation des eaux. Lors de travaux de déploiement de ce séparatif, les propriétaires de bâtiments sont tenus à leur tour de mettre en conformité leurs installations. Les privés ont la possibilité de demander une offre aux entreprises adjudicataires des travaux communaux afin de profiter de la gestion globale du chantier. Les propriétaires des biens-fonds se voient communiquer un délai par la Municipalité, mais au plus tard deux ans dès la fin des travaux communaux, pour se mettre en conformité.

De plus, dans le cadre de la police des constructions, lors de mises à l'enquête ou demandes de dispenses d'enquêtes, la Municipalité peut demander la mise en séparatif du bien-fonds si le réseau privé est impacté par les travaux ou si les travaux sont considérés d'importance suffisante pour le justifier.

## 18.3 Station d'épuration - STEP des Hollandaises

Les eaux des localités de Corcelles-sur-Chavornay, Chavornay, Penthérez et Bavois, y sont raccordées.

Cela représente 6'542 équivalents habitants (EH) en début 2022.



La répartition des coûts d'exploitation se fait selon le critère des EH, soit :

- Chavornay 78.68 %
- Bavois 14.95 %
- Penthérez 6.37 %

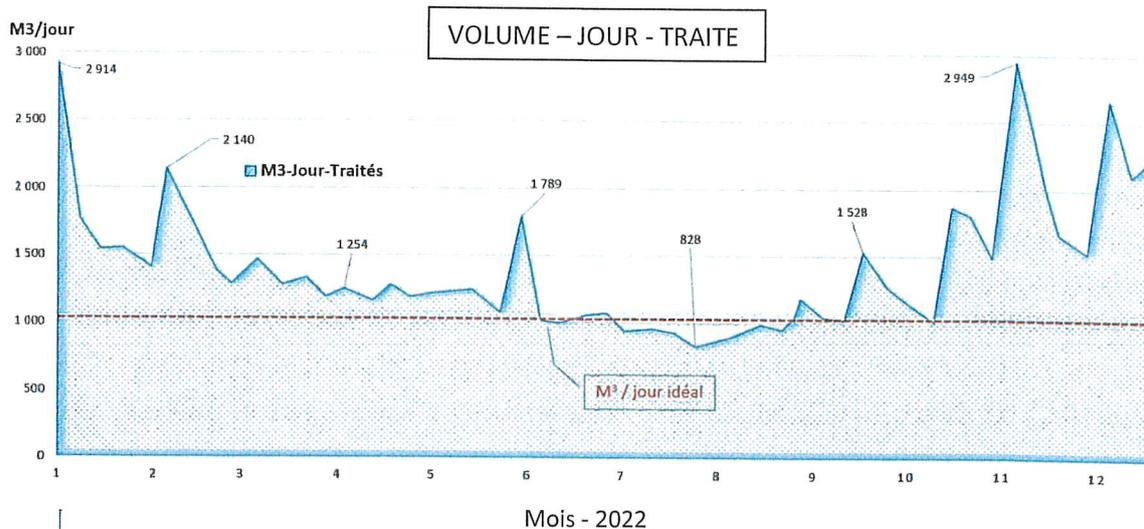
### Coûts par habitant raccordé à STEP de Chavornay

	2023 Budget	2022 Budget	2021 Comptes	2020 Comptes
CHF / EH	71.20	70.73	53.03	51.47
Note	Forte augmentation du prix de l'électricité			

A noter que la moyenne suisse est proche des CHF 120.00 par EH.

## Le volume de l'eau épurée en 2022

La qualité moyenne de notre séparatif et les eaux parasites engendrent une forte fluctuation des eaux en entrée de la STEP. La situation théorique et idéale se trouve aux environs des 1'000 m<sup>3</sup> (la droite en rouge). Ce surplus est malgré tout traité et engendre des difficultés d'exploitation et des coûts inutiles.



### 18.4 STEP intercommunale d'Épendes - ARCC

L'ARCC, Association Intercommunale pour l'épuration des eaux de la région des Côtes de Chalamont, est composée des villages de Suchy, Épendes, Essert-Pittet et Belmont.

L'élément majeur en 2022 a été la pose d'une canalisation permettant la réception des eaux de la commune de Belmont. Les statuts de l'Association ont été adaptés permettant l'intégration officielle, en janvier 2023, de ce village. De plus, un « dégrilleur » a été installé près de la déchetterie d'Essert-Pittet.

Au budget 2023, le coût par habitant s'élève à CHF 79.95.

---

M. Dominique VIDMER

**Contrôle des habitants**

**Sécurité publique**

**Intégration des étrangers/CISEROC**

**Voirie**

**Sécurité au travail**

**Pompiers – ORPC**



COMMUNE DE CHAVORNAY

---

# ◆ Contrôle des habitants - Sécurité publique - Intégration des étrangers/CISEROC - Voirie - Pompiers - ORPC

## 19 Contrôle des habitants

### 19.1 Tâches du service

- Enregistrement des arrivées, des départs, des changements d'adresse et des mutations.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales.
- Gestion des permis de séjour.
- Transmission des mutations aux divers partenaires.
- Établissement des demandes de cartes d'identité.
- Établissement des divers justificatifs, attestations et visas.
- Naturalisations.
- Vente de cartes journalières CFF.

### 19.2 Guichet virtuel et formulaires en ligne

#### 19.2.1 Guichet virtuel

Afin d'optimiser certaines demandes de nos administrés, notamment pour leur éviter un déplacement, nous proposons les transactions suivantes en ligne :

- Inscription/départ/changement de propriétaire de chien.
- Demande de renseignements.

#### 19.2.2 Formulaires en ligne

Afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, des documents peuvent être téléchargés sur le site Internet de la Commune :

- Annonce d'arrivée.
- Annonce d'arrivée, Union européenne AELE.
- Annonce d'arrivée, Etat tiers.
- Annonce de mutation.
- Attestation du logeur.

### 19.3 Chiffres de la population

La population de Chavornay établie au 31.12.2022 s'élevait à 5'453 habitants, soit une augmentation de 66 habitants par rapport à 2021.

Origine	Nb d'habitants	
	2021	2022
Suisse (74 %)	3'963	3'993
Etranger (26 %)	1'424	1'460
<b>Total</b>	<b>5'387</b>	<b>5'453</b>

Répartition	Nb d'habitants	
	2021	2022
Hommes	2'093	2'123
Femmes	2'109	2'145
Enfants	1'185	1'185
<b>Total</b>	<b>5'387</b>	<b>5'453</b>

### Population de la Commune de Chavornay

Arrivées	2021	2022	Départs	2021	2022
Suisses	346	282	Suisses	271	278
Etrangers	253	245	Etrangers	161	162
<b>Total</b>	<b>599</b>	<b>527</b>	<b>Total</b>	<b>432</b>	<b>440</b>

En 2022, l'addition des départs et des arrivées comptabilise 967 mouvements (1'031 en 2021) représentant un taux de renouvellement élevé de la population.

#### 19.4 Frontaliers

Au 31 décembre 2022, 224 frontaliers travaillaient dans la commune de Chavornay, répartis dans 49 entreprises, soit 3 frontaliers de plus et une entreprise en moins que la revendication acceptée par le Canton en 2021.

La rétrocession financière de l'impôt frontalier 2021 perçue en 2022, conformément à l'Accord franco-suisse, se monte à CHF 650'839.50 pour la Commune.

La rétrocession de 2022 sera perçue fin 2023.

#### 19.5 Naturalisations

12 demandes de naturalisation ont été transmises à la Commune en 2022. Selon la nouvelle loi sur les naturalisations, les dossiers sont transmis au Canton et traités par le Service de la population qui nous les transmet après contrôle.

32 personnes ont été naturalisées en 2022.

#### Récapitulatif des naturalisations 2022

Pays d'origine	Nb de dossiers	Nb de personnes
Angola	1	1
Brésil	1	1
Equateur	1	1
Espagne	1	3
France	1	1
Grande Bretagne	1	1
Italie	2	3
Kosovo	1	4
Pologne	1	1
Portugal	7	13
Sri Lanka	1	1
Syrie	1	1
Vietnam	1	1
<b>Total des dossiers</b>	<b>20</b>	<b>32</b>

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dossiers déposés	18	36	7	15	17	24	12
Nb de personnes naturalisées	50	33	24	33	11	21	32

## 20 Sécurité - Police

### 20.1 Délits et évènements

En 2022, la Gendarmerie cantonale a été sollicitée pour différentes interventions habituelles et courantes. En été 2022, l'agression d'un citoyen au pistolet contre son voisin a particulièrement marqué le village.

Le municipal en charge de la sécurité ainsi que notre ASP (assistant de Police) rencontrent une fois par mois le chef du poste de Gendarmerie de Chavornay pour échanger sur les événements en cours et futurs.

La Journée des communes vaudoises ainsi que le Giron du Nord FVJC organisé par la Jeunesse de Chavornay ont été de grands défis pour la sécurité. Il a fallu gérer et organiser les zones de parking, la circulation sur des chemins AF en tenant compte notamment des travaux en cours sur la route de Corcelles.

La préparation conséquente du concept de sécurité du Giron du Nord a exigé une collaboration quotidienne avec la société organisatrice, la Gendarmerie, les pompiers et les services de secours. Le cortège, qui devait passer sur un pont de l'autoroute a également demandé une surveillance et une attention toute particulière. Grâce à une bonne organisation et aux différentes collaborations, ces journées de fête se sont déroulées sans soucis majeurs.

### 20.2 AO et OP (amendes d'ordre et ordonnances pénales)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
OP	39	55	114	176	78	121	118	113	91
AO	241	240	149	62	211	341	276	690	277

### 20.3 Sécurité et trafic

#### 20.3.1 Mise en place du numérique pour la surveillance du stationnement

La Commune a mis en fonction deux appareils mobiles (de type Natel) pour la surveillance du stationnement. Ces appareils scannent les plaques et, en cas d'infraction, impriment directement l'amende d'ordre avec le QR code.

La bourse ayant dû passer du système de facturation avec bulletin de versement au QR code, la Commune en a profité pour acheter des appareils dont les fonctionnalités permettent de transmettre automatiquement les amendes d'ordre, évitant ainsi une saisie manuelle pour la facturation (Depuis 2019, le programme permet le suivi automatique). D'autre part, ce passage au numérique génère un grand gain de temps et permet un meilleur suivi.

Nos collaborateurs interviennent également sur la commune de Bavois au travers d'un contrat de prestations (voir aussi 20.3.2 Interventions et tâches de l'ASP).

#### Interventions et tâches de l'ASP (Assistant de sécurité publique)

Notre ASP Serge Bonin a pris sa retraite. Nous avons accueilli son successeur en la personne de M. Steven Steiner le 1<sup>er</sup> juin dans le stress de l'organisation de la Journée UCV et du Giron FVJC. Ses compétences en matière de gestion et de responsabilités ont été tout de suite éprouvées avec brio.

M. Lionel Oulevay renforce le service de sécurité en qualité de préposé au stationnement à raison de 40 % de son activité, le solde étant effectué au service de voirie.

### 20.3.2 Interventions et tâches de l'ASP et du préposé au stationnement

Les diverses tâches de mise en place, changements et réparations de signalisation, dont le mandat de service était précédemment confié à une entreprise externe, ont été reprises par ces deux collaborateurs.

Leur cahier des charges, non exhaustif est le suivant :

- La pose de radars informatifs dans les diverses rues du village dont les statistiques enregistrées nous permettent une analyse du trafic.
- La gestion des marquages routiers ou des parkings.
- La gestion des divers feux de signalisation.
- Le contrôle des enseignes publicitaires des entreprises et des autorisations y relatives.
- Le contrôles et autorisations des poses provisoires d'annonces de manifestations.
- Le contrôle, la délimitation et le marquage de parkings nécessaires également lors des diverses manifestations.
- L'application du RGP (Règlement général de police).
- L'analyse du bien-fondé des contestations d'amendes d'ordre et la fourniture de pièces justificatives et d'informations nécessaires à la détermination.
- La collaboration et la coordination avec les divers services communaux et externes lors de pose de signalisation provisoire d'urgence ou lors de travaux.
- Le suivi des séances de chantier concernant les routes.
- La coordination, la collaboration et le suivi des interventions de la Gendarmerie cantonale sur notre commune (vols, accidents, pollutions, recherche de personnes, agressions, etc.).
- La collaboration avec le Service de la population.
- La gestion des patrouilleurs scolaires.

En outre, la surveillance du stationnement par MM. Steiner et Oulevay sur la commune de Bavois permet à cette dernière de bénéficier d'un service de contrôle du stationnement agréé, à temps partiel et moyennant facturation, prestation à laquelle elle ne pourrait prétendre en tant que commune avec un petit bassin de population. Cette surveillance concerne principalement l'aire de repos de Bavois, sur l'autoroute A1.

## 21 CISEROC

### 21.1 CISEROC (Commission Intercommunale d'intégration Suisses Etrangers et prévention du Racisme Orbe - Chavornay)

En 2022 et 2023 les communes d'Orbe et de Chavornay vont affiner leur collaboration avec la CISEROC.

- Mise à niveau des diverses prestations proposées par les Communes.
- Collaboration intercommunale.
- Adaptation des statuts.
- Planification financière avec Orbe afin de présenter des demandes de participation de subvention plus avantageuses du Canton.
- Fonctionnement des Cafés Contact.

Le fonctionnement et la gestion de la CISEROC évoluent régulièrement et il y a lieu de s'adapter.

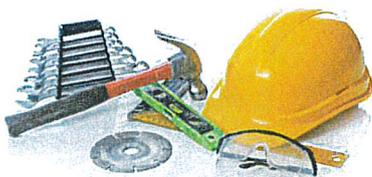
## 22 Cours de français donnés par CARITAS

CARITAS a ouvert deux classes de cours de français à Chavornay.

Niveaux des cours	Nb de cours	Nb d'heures de cours	Nb d'apprenants distincts
Niveau A1 (débutants)	2	57	6
Niveau A2 (avancés)	1	28.5	4
<b>Totaux</b>	<b>3</b>	<b>85.5</b>	<b>10</b>

## 23 Voirie

### 23.1 Organisation et tâches



Avec un EPT (équivalent plein temps) de 6.4, la voirie compte 9 collaborateurs, dont un collaborateur de 1 ETP pour la STEP et un autre dont 0.4 EPT sont consacrés à la sécurité publique. Une apprentie de 3<sup>ème</sup> année complète cet effectif.

En 2022, le chef voirier, M. Olivier Bischof, a obtenu le diplôme de *Responsable déchetteries* et M. Sébastien Ravey a suivi avec succès le cours lié à l'eau de *Surveillant de réseau* certifié d'une attestation.

L'année a été marquée par de nombreuses interventions pour des fuites d'eau, dont une particulièrement importante à la Grand'Rue.

Ce service a participé à la mise en place et au rangement de la place de fête pour la journée UCV (routes d'accès, marquage, barrières, accès des bus, déchets, eaux usées et parking). Il était également présent lors de cette Journée qui accueillait près de 2'000 personnes.

La participation d'entreprises d'électricité pour la programmation permettant l'extinction de l'éclairage public durant la nuit a aussi été nécessaire.

En outre, le personnel de la voirie travaille dans divers dicastères ; les parcs et jardins, les forêts, les bâtiments, l'eau, l'épuration et les routes.

## 24 Pompiers

### 24.1 SDISPO - Service de Défense Incendie et de Secours de la Plaine de l'Orbe



Le Service de défense contre l'incendie et de secours ([www.sdispo.ch](http://www.sdispo.ch)) est organisé en étroite collaboration entre l'ECA et les Communes. Les missions et attributions des pompiers sont notamment la lutte contre le feu et les effets liés aux éléments naturels, le sauvetage des personnes et des animaux, la sauvegarde des biens, la limitation des atteintes à l'environnement. Son secteur couvre 19 localités de la Plaine de l'Orbe et du Pied du Jura.

## **CHABACO**

Ce regroupement des villages de Chavornay, Bavois, Corcelles et Essert-Pittet est un élément important pour le détachement d'appui (DAP Y). En 2022, le commandant Cap Pierre Malherbe a remis son poste de commandant au Lt Yann Spring.

L'effectif reste stable avec 58 pompiers dont 5 nouvelles arrivées (2 sapeurs et 3 recrues).

## **25 ORPC**

### **25.1 ORPC Jura-Nord vaudois**

L'association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile Jura Nord-Vaudois a validé un projet de construction d'un immeuble dans la Plaine de l'Orbe. Ces locaux rassembleront les divers dépôts de la région ainsi que la partie administration et formation. Les dépôts décentralisés des petites communes seront rendus aux Communes.

---

M. Yves LEUENBERGER

**Instruction publique**

**Parascolaire**

**Petite enfance**

**Affaires sociales**

**EJED**

**Séniors**



---

COMMUNE DE CHAVORNAY

# ◆ Instruction publique - Parascolaire - Petite enfance - Affaires sociales - EJED - Séniors

## 26 Instruction publique

### 26.1 Préambule / Organisation

L'Association Scolaire et Accueil de jour des enfants Intercommunale Chavornay et Environs (ASAICE) est composée des Communes de Suchy, Ependes, Belmont-sur-Yverdon, Bavois et Chavornay. Ses buts principaux sont d'assumer les tâches dévolues aux Communes en lien avec l'enseignement obligatoire pour les degrés primaires et secondaires et l'organisation de l'accueil de jour des enfants pendant et en dehors des heures d'école.

Pour le scolaire, il s'agit en particulier de la mise à disposition et de la gestion des locaux et installations scolaires, du mobilier et matériel scolaires nécessaires à l'enseignement, des devoirs surveillés et des transports scolaires. Pour l'organisation des transports, notre mandataire Microgis effectue les plannings horaires et la gestion des incivilités.

Pour l'accueil de jour, il s'agit de la mise à disposition des locaux et du matériel des cantines scolaires ainsi que de la gestion de l'accueil des élèves en dehors des heures d'école. Notre mandataire, l'Association l'Île aux Corbeaux, assure toute la gestion organisationnelle de l'accueil de nos enfants. Les accueillantes en milieu familial ont rejoint notre réseau d'accueil au 31 juillet 2022 et la Garderie Les Petits Poucets au 31 décembre 2022. Notre réseau d'accueil est ainsi au complet et a été reconnu en tant que tel par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants du canton de Vaud (FAJE).

En 2022, le CI s'est réuni à 2 reprises pour étudier et approuver les différents préavis.

L'organe exécutif (CODIR), composé d'un municipal par Commune, s'est réuni à 9 reprises en 2022 et à 2 reprises avec l'organe législatif (CI) soit le Conseil Intercommunal.

Le secrétariat est assuré par Mme Carole Pose, secrétaire municipale de la Commune de Bavois, et la comptabilité gérée par notre boursier, M. Jean-Luc Staübli. La Directrice des écoles, Mme Valérie Favre-Magnin, ainsi que la Directrice de l'Association l'Île aux Corbeaux, participent avec voix consultative aux séances de Comité de Direction.

### 26.2 Etablissement primaire et secondaire Chavornay & Environs (EPSCE)

#### 26.2.1 Direction des écoles

Les relations entretenues tant avec la Direction qu'avec le secrétariat de l'établissement scolaire sont toujours excellentes. Le Conseil de Direction est composé de sa directrice et de 4 doyens/ennes.

#### 26.2.2 Bâtiments communaux

Les bâtiments communaux dédiés à l'enseignement (collèges et salles de sport) sont situés à Ependes, Bavois, Corcelles-sur-Chavornay et Chavornay (Cité, Vieux-Collège et Verneret). Ceux-ci sont loués à l'Association scolaire selon la convention de location ASAICE / Communes datée de 2020.

#### 26.2.3 Effectifs

Nos 5 communes représentent 7'796 habitants. 1'040 élèves fréquentent notre établissement scolaire, soit 756 en primaire (1P à 8P) et 284 au secondaire (9P à 11P).

115 enseignants travaillent sur nos différents sites, aidés par 10 assistants à l'intégration.

Les devoirs surveillés sont assurés par 6 animatrices sous la coordination de Mme Stéphanie Thévenaz. Les élèves inscrits, au nombre de 50, sont accueillis au Collège du Verneret et au Collège de Bavois. Le poste de conseillère école-famille, toujours à 30 %, a été repris depuis juin 2022 par Mme Laura Grignola.

Classes	Nb de classes	Nb d'élèves
1-2 P (88 de 1P, 97 de 2P)	10	185
3 P	5	96
4 P	5	106
5 P	5	102
6 P	5	92
7 P	5	90
8 P	4	85
9 VG	4	73
9 VP	2	33
10 VG	3	55
10 VP	2	37
11 VG	3	49
11 VP	2	37
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>1040</b>

Ils proviennent des communes suivantes :

Communes	Nb
Arnex-sur-Orbe	2
Bavois	114
Belmont s/Yverdon	57
Chavornay	630
Corcelles-sur-Chavornay	46
Eclépens	1
Epalinges	2
Ependes	48
Essert-Pittet	30
Method	1
Moudon	2
Orbe	4
Rances	1
Suchy	101
Yverdon	1
<b>Total</b>	<b>1040</b>

## 27 Accueil de jour parascolaire UAPE

### 27.1 Mandat de prestation

L'Association L'Île aux Corbeaux assure par mandat de prestation l'exploitation des structures parascolaires de notre réseau. L'encadrement est assuré par des équipes professionnelles et nous donnent entière satisfaction. Le financement des prestations est couvert par les Communes, après déduction de la participation des parents et des subventions OAJE et FAJE. Une convention a été signée entre l'ASAICE et le Jardin d'enfants l'Île aux Corbeaux afin que ce dernier puisse toucher les subventions de la FAJE.

### 27.2 Structures d'accueil

3 Structures d'accueil sont disponibles pour accueillir les enfants :



#### 27.2.1 Cantine scolaire - réfectoire

83 élèves sous contrat ont fréquenté le réfectoire en 2022, soit 3'368 repas servis. 186 élèves ont fréquenté le coin pique-nique, soit 4'145 repas pris sur place.

#### 27.2.2 Accueil parascolaire

**UAPE Les Corbeaux** 53 places à midi pour les 1-4P, soit 89 enfants inscrits sur la semaine sur 5 jours.

45 places à midi pour les 5-8P, soit 58 enfants inscrits sur la semaine sur 5 jours.

Vacances 24 places durant 4 semaines, entre 30 et 40 enfants inscrits sur 5 jours.

**UAPE Les Pies** 28 places à midi pour les 1-4P, soit 41 enfants inscrits sur la semaine sur 4 jours.

**UAPE Les Grenouilles** 26 places à midi pour les 1-6P, soit 43 enfants inscrits sur la semaine sur 4 jours.

**Réseau AMF** 128 enfants sont accueillis par semaine et répartis chez 21 AMF.

## 28 Réseau AJOVAL

Réseau enfance Orbe - La Vallée

Le réseau d'Accueil de Jour des Enfants Orbe-La Vallée a assuré pour notre Commune l'accueil en milieu familial jusqu'au 31 juillet et jusqu'au 31 décembre 2022 pour le préscolaire (garderie).

Enfants domiciliés sur la commune de Chavornay bénéficiant d'une solution de garde dans le réseau									Accueillantes en milieu familial au 31.12.2022
Accueil collectif				Accueil familial					
Chavornay (Corcelles s/Chavornay, Essert-Pittet)	Préscolaire garderies	Préscolaire garderies	Parascolaire UAPE	Parascolaire UAPE	Préscolaire FAMILIAL	Préscolaire FAMILIAL	Parascolaire FAMILIAL	Parascolaire FAMILIAL	
	NOMBRE D'ENFANTS	HEURES D'ACCUEIL	NOMBRE D'ENFANTS	HEURES D'ACCUEIL	NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE D'ENFANTS	HEURES D'ACCUEIL	
	148	117'598	2	280	45	25'626.75	57	11'478.90	21

Selon le tableau, 148 enfants ont été accueillis dans notre Garderie Les Petits Poucets et 102 enfants ont bénéficié de l'accueil en milieu familial.

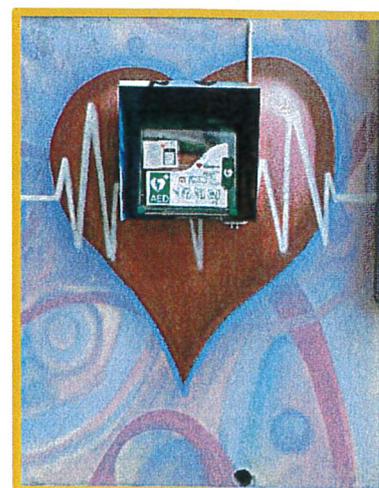
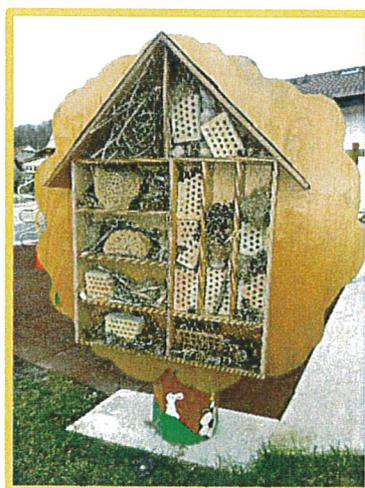
Mettant fin à plus de 5 ans de négociation, la dette financière de notre sortie du réseau AJOVAL a été validée par le Conseil intercommunal de l'AJOVAL en date du 28.09.2022. Cette décision a pu être obtenue après que les Municipalités de Bavois et Chavornay se soient mobilisées afin d'aller expliquer les tenants et aboutissants de notre sortie aux Communes ayant préavisé négativement lors de la première votation.

De nombreuses séances ont été organisées avec le CODIR AJOVAL afin d'organiser et planifier au mieux la reprise du personnel (AMF et personnel de la garderie). Les séances de travail ont été intenses et constructives tout comme les diverses séances d'information avec le personnel. Le personnel de l'AJOVAL a quasi totalement adhéré à notre réseau, hormis quelques personnes qui ont profité de ce changement d'employeur pour donner un autre sens à leur activité professionnelle.

## 29 EJED

Nos 2 travailleuses sociales de proximité (TSP), Mmes Julie Dogny à 50 % et Deborah Grisel à 25 %, ont continué leurs activités. Mme Dogny a assuré seule les activités de mars à août, Mme Grisel étant en congé maternité. En début d'année, l'EJED a élaboré des questionnaires destinés aux jeunes et à leurs parents afin de procéder à une analyse des prestations fournies et des besoins. Ce projet a été épaulé par le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) afin de cibler au mieux les demandes. Une analyse a été présentée au Conseil communal en date du 8 décembre 2022.

Toujours accompagnées d'atelier de prévention, de nombreuses activités créatrices ou sportives ont été organisées. Une boîte à livre a été construite et érigée à Essert-Pittet, des ateliers graffitis ont été organisés où sont positionnés les défibrillateurs de chaque village. 8 sorties estivales, dont un week-end à la cabane des Diablerets, ont été proposées. Le nombre de participants augmentant chaque année, il a été nécessaire de s'entourer d'accompagnants bénévoles. Les activités sportives en salle le mercredi après-midi ont continué à regrouper entre 30 à 50 jeunes sur les 2 groupes (9-12 ans / 13-16 ans).



## 30 Séniors

### 30.1 Plan canicule

En début d'année, conformément aux directives de la Préfecture, le plan canicule a été élaboré et un questionnaire a été adressé aux séniors afin de savoir si une visite était souhaitée en cas de déclenchement de la procédure ou si l'accompagnement dont ils disposaient par le biais de leur entourage était suffisant. La société des Samaritains s'est à nouveau portée volontaire pour assurer ces visites et a été sollicitée à 2 reprises pendant l'été.

### 30.2 Sortie des retraités

La traditionnelle course d'un jour a été organisée début septembre avec, pour but, une croisière gourmande sur le Léman. Environ 120 personnes ont pu apprécier cette journée sous le signe de la de bonne humeur.

### 30.3 Attentions aux Aînés

Une délégation municipale s'est rendue chez 5 citoyens/ennes pour fêter leur 90<sup>ème</sup> anniversaire et chez notre doyenne, Mme Pury, qui a fêté ses 100 ans.

D'autre part, plus de 124 citoyens/ennes de plus de 80 ans ont reçu un petit présent avant les fêtes de fin d'année.

## 31 Résidence au Fil du Talent

### 31.1 Bâtiment et locations

Notre 1<sup>er</sup> bâtiment compte 29 appartements, le second 10, qui englobent un cabinet de médecins, un cabinet de physiothérapie ainsi que le CAT et un local commun qui viennent compléter les prestations. Tous les appartements sont occupés, ce qui démontre bien le besoin dans cette catégorie. Une famille ukrainienne a pris possession d'un appartement depuis le milieu de l'année.

### 31.2 Référente sociale

Notre référente sociale, Mme Nathalie Butty, nous donne toujours entière satisfaction. Avec l'ouverture du second bâtiment, son taux d'activité a été augmenté à 60 %. Repas en commun, activités de stimulation du corps, élaboration de confitures et de décorations ne sont qu'une brève description des nombreuses activités en commun proposées cette année. Des activités communes avec le CAT démontrent la complémentarité des 2 services.

### 31.3 Second bâtiment CAT

Le CAT, quant à lui, continue à se développer. Une équipe d'éducatrices motivées et attentionnées, de la Fondation du Château de Corcelles/Concise, gère cet établissement.

## 32 Services sociaux

Les structures suivantes sont actuellement dans l'impossibilité de nous transmettre les données sollicitées :

- ARAS JUNOVA
- ASPMAD / CMS Nord vaudois
- ORP Chômage.

### Centre Social Régional (CSR)

Suite au changement d'applicatif et la migration du logiciel PROGES vers MAORI en 2021, la Direction générale de la cohésion sociale du Canton (DGCS) nous confirme que l'ensemble des chiffres du district Jura-Nord vaudois (ci-dessous) ne sont pas déclinables par commune suite à une anomalie en lien avec les extractions.

Nombre de dossiers payés pour l'ensemble du district Jura-Nord vaudois (volume 2022)  
Attention : chiffres non déclinables par commune.

Prestations « revenu d'insertion (RI) strictes » <sup>1</sup> (diminution de 2.3 % par rapport à 2021)	2577
Prestations « autres » <sup>2</sup>	165
Prestations RI « JAD » <sup>3</sup> (jeunes adultes en difficulté)	80
Nombre de mesures d'insertion sociale (MIS)	788

<sup>1</sup> RI, RI indépendant, RI en exécution de peine, personnes placées et hospitalisées.

<sup>2</sup> Aide d'urgence, bourse cas de rigueur, casuel, personnes incarcérées.

<sup>3</sup> RI JAD (phase d'instruction) et RI JAD (période de transition).

### Agence d'assurances sociales (AAS)

En 2022, l'AAS enregistre le nombre de bénéficiaires suivants domiciliés sur la commune de Chavornay.

Ménages au bénéfice de PC <sup>1</sup> Familles	62
Ménages au bénéfice de PC AVS-AI	111
Subsidiés LVLAMal <sup>2</sup>	1984

<sup>1</sup> PC = Prestations complémentaires.

<sup>2</sup> LVALAMal = loi d'application vaudoise de la Loi fédérale sur l'assurance maladie.

## 33 Dossiers transversaux

### 33.1 Place d'athlétisme du Verneret

Selon le préavis 10-3/20, la seconde partie du projet d'aménagement d'une zone sportive d'athlétisme a été réalisée. L'entreprise Real Sport, spécialisée dans ce type d'infrastructures, a été notre mandataire. Ce projet comprend un terrain multisport, 2 pistes de saut en longueur, 2 aires de lancer de poids et une piste finlandaise qui donnent satisfaction aux utilisateurs. Pendant le chantier, profitant des entreprises sur place, le revêtement en gazon synthétique du petit terrain multisport foot a été remplacé.

Ces infrastructures sportives ont été largement utilisées lors du Giron de Jeunesses FVJC.

### **33.2 Place d'athlétisme du Verneret**

Selon le préavis 6-2/22, l'installation de WC publics a été réalisée avec l'installation d'un module préfabriqué de WC autonettoyants hommes / femmes et personnes à mobilité réduite. La mise en service a été faite en fin d'année.

---

M. Olivier THIBAUD

**Aménagement du territoire**

**Police des constructions**

**Urbanisme**

**Salubrité**



COMMUNE DE CHAVORNAY

---

# ◆ Aménagement du territoire - Police des constructions - Urbanisme - Salubrité

## 34 Aménagement du territoire

### 34.1 Plan directeur cantonal

L'adaptation 4<sup>ter</sup> du plan directeur cantonal de 2008 a été approuvée le 11 novembre 2022 par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). C'est la version actuellement en vigueur qui lie les autorités fédérales, cantonales et communales.

Pour mémoire, la Commune de Chavornay était concernée par l'adaptation d'une ligne d'action et de mesures traitant de l'accueil des entreprises et du soutien du tissu économique existant, des pôles de développement et des zones d'activités.

### 34.2 Plan d'affectation communal (PACom)

Chavornay ne figure pas parmi les communes du canton dont la zone constructible est largement surdimensionnée et qui devaient réviser leur plan d'affectation au 30 juin 2022. La politique cantonale en matière de dimensionnement des zones à bâtir restant inchangée, la Municipalité a décidé de maintenir sa politique actuelle qui permet un développement de nos trois villages dans le respect des réglementations actuelles y relatives.

### 34.3 Stratégie régionale de gestion des zones d'activités

Suite à la validation du cahier des charges de la phase 2 « Volet stratégique et opérationnel » par le Comité de pilotage (COFIL) en janvier 2022, le mandataire a été sollicité afin d'établir une offre pour l'étude de cette seconde phase. En juillet, le COFIL validait son offre et lui adjugeait le mandat.

Dès le mois d'août, l'étude de l'étape 1 de ce second volet, à savoir de proposer une vision politique et économique, a été mise en œuvre. Le contenu de cette étape traite différents points comme la qualification de la demande (activités cibles selon vision existante), la définition de critères de localisation des activités, la qualification de l'offre (application des critères de localisation aux sites d'activité), la définition des vocations, notamment. A partir de fin septembre et jusqu'en fin d'année, plusieurs séances avec le Groupe de travail (GT) ou le COFIL, ainsi que des présentations aux Communes, ont permis de cibler les enjeux communaux et ainsi pouvoir présenter un résultat qui tient compte au mieux de la réalité du terrain. Les Communes ont également été sollicitées afin de compléter un questionnaire recensant leurs intentions de développement dans le périmètre de leurs zones d'activités.

Le résultat de cette étape et sa validation par le COFIL sont attendus dans le courant du premier trimestre 2023.

## 35 Urbanisme

### 35.1 Plan d'affectation (PA) « Les Moëlletes - Bas du Village 2 »

Le plan général d'affectation (PGA) de la commune de Chavornay affecte le périmètre du PA « Les Moëlletes - Bas du Village 2 » en zone de centre dont la constructibilité est subordonnée à l'établissement d'un plan spécial. Trois parcelles, pour autant de propriétaires, sont incluses dans le périmètre du plan, ce qui représente une surface totale de 9'500 m<sup>2</sup> environ. Ce plan a pour volonté de densifier un secteur dont la vocation principale est l'habitation dans le prolongement du plan d'affectation « Les Moëlletes - Bas du Village 1 » situé au Nord.

Le dossier a été soumis au Canton en automne 2019 pour examen préliminaire et retourné à la Municipalité en février 2020. D'une manière générale, le projet a été accueilli positivement par les services de l'Etat et a pu poursuivre la procédure LATC en 2020 et 2021.

Les réflexions menées conjointement par les propriétaires, par le biais de leur mandataire, de la Municipalité et des services cantonaux concernés, ont débouché sur un projet respectant tous les éléments soulevés par le Canton lors de l'étude préliminaire. La Municipalité a dès lors décidé, en décembre 2021, de poursuivre la procédure en soumettant le plan d'affectation adapté à l'examen préalable des services de l'Etat.

Le retour de l'examen préalable a été transmis en mars 2022 à la Municipalité. Malgré le fait que le projet répondait aux exigences de l'étude préliminaire, quelques adaptations ont dû être apportées. Cela étant, les modifications nécessaires n'impliquaient pas des études complémentaires dont les résultats n'étaient pas encore connus, mais portaient sur des éléments à adapter selon des demandes clairement identifiées par les services cantonaux. Ces points ont dès lors été traités par l'urbaniste et la Municipalité ; un dossier complet et conforme a été présenté aux propriétaires en novembre 2022 qui l'ont validé. Dès lors, le PA a été soumis à la procédure d'enquête publique en janvier 2023. A l'heure de la rédaction de ces lignes, l'enquête publique est terminée et le projet a suscité plusieurs oppositions. Si une conciliation n'est pas possible, les oppositions devront alors être traitées par le Conseil communal durant l'exercice en cours.

### 35.2 Plan d'affectation « Sous-Ville, Perrevuit, Les Places, Vers la Gare, St Marcel » (zone industrielle)

Courant 2022, la Municipalité et le bureau technique ont tenu plusieurs séances avec des représentants des syndicats d'améliorations foncières ZIN (zone industrielle) et EGT (entreprise grands travaux) ainsi qu'avec l'entreprise de transport TRAVYS SA. En effet, certaines questions techniques et territoriales devaient encore être réglées, notamment par rapport aux parcelles situées le long de la limite commune des périmètres des deux syndicats, ceci dans le but de pouvoir mettre à l'enquête publique le plan d'affectation dans les meilleurs délais (pour rappel, procédure liée améliorations foncières et aménagement du territoire).

### 35.3 Commission consultative d'urbanisme (CCU)

La Commission consultative d'urbanisme n'a pas siégé durant l'année 2022.

## 36 Police des constructions

### 36.1 Enquêtes publiques et permis de construire

Durant l'année 2022, 39 dossiers de mise à l'enquête publique ont été traités (21 en 2020, 38 en 2021) et 36 permis de construire ont été délivrés (25 en 2020, 39 en 2021).

4 projets ont fait l'objet de remarques ou oppositions durant la procédure d'enquête.

## **36.2 Permis d'habiter/d'utiliser**

Durant l'année 2022, 8 permis d'habiter/d'utiliser ont été délivrés (8 en 2020, 20 en 2021).

## **36.3 Dispenses d'enquête publique**

Durant l'année 2022, 135 demandes de travaux par dispense d'enquête publique (dont 12 avec circulation auprès de services cantonaux pour obtention d'autorisations spéciales) ont été traitées (112 en 2020, 144 en 2021).

## **36.4 Commission de salubrité**

La Commission de salubrité s'est réunie à 2 reprises durant 2022 pour différents contrôles, notamment ceux après travaux (contrôles nécessaires en vue la délivrance de permis d'habiter/utiliser).

## **36.5 RiBT (Réseau intercommunal des Bureaux Techniques)**

Dans le cadre du RiBT, notre bureau technique a analysé 14 dossiers durant 2022 (14 en 2021) pour les Communes adhérentes d'Ependes, Bavois et Belmont-sur-Yverdon. Pour rappel, les Exécutifs de ces Communes font également appel aux compétences du bureau technique pour diverses tâches : préparation et suivi complet de dossiers de mise à l'enquête et certaines autorisations municipales (rédaction des permis de construire, visites après travaux, établissement des permis d'habiter/utiliser) pour la Commune d'Ependes, conseils en matière de police des constructions, d'aménagement du territoire et d'urbanisme pour l'ensemble des Communes.

## **36.6 Dossiers transversaux**

### **TRIMOS SA**

Mi-2021, l'entreprise TRIMOS SA a approché la Municipalité pour lui faire part de son intérêt à s'implanter sur le territoire communal. Des avant-projets nous ont été soumis qui ont fait l'objet d'analyses et de discussions avec notre bureau technique.

### **POMOCA SA**

Le ski de randonnée ayant connu un fort engouement durant la période de COVID, l'entreprise POMOCA SA a dû, pour faire face au doublement de la demande, revoir l'ordonnancement de ses installations pour y accueillir deux lignes de production dans sa future halle située en zone industrielle, avec pour conséquence la réalisation de places de parc complémentaires.

L'autorisation de construire pour la nouvelle halle industrielle a été délivrée en 2022 ; un permis de construire pour la réalisation de ces places devra encore être obtenu par le biais d'une procédure d'enquête publique complémentaire qui sera ouverte courant 2023. Entre temps, le Conseil communal de Chavornay a accepté un préavis en vue de céder une surface complémentaire de 225 m<sup>2</sup> afin de réaliser l'agrandissement du parking. La construction de la halle a débuté à l'automne 2022.

## **36.7 Organisation**

Suite aux réflexions sur l'organisation du bureau technique qui ont conclu à la nécessité de renforcer son effectif, une offre d'emploi pour un(e) collaborateur(trice) technique a été publiée à l'été 2022, sa tâche principale étant le traitement et la gestion des demandes de permis de construire (police des constructions), ceci dans le but de libérer du temps pour le responsable afin d'effectuer les nombreuses autres activités incombant au bureau technique dont

notamment le suivi des chantiers communaux, la gestion des dossiers d'urbanisme et d'aménagement du territoire et l'implémentation du Géoportail communal.

Après analyse d'une vingtaine de dossiers et audition de 4 candidats, Mme Lisia Gonin, architecte de formation, a été engagée et est entrée en fonction début 2023. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et plein succès dans sa nouvelle mission.

M. Olivier Thibaud siège au Conseil d'administration de VOénergies Holding SA et représente la Commune dans cette entreprise.

---

Mme Océane AUZEPY RENARD

**Gestion des bâtiments**  
**Locations**  
**Conciergerie**  
**Sociétés locales**  
**Durabilité**  
**du patrimoine communal**  
**Culture**



---

COMMUNE DE CHAVORNAY

# ◆ Bâtiments communaux - Locations - Conciergerie - Sociétés locales - Patrimoine communal - Culture

## 37 Bâtiments communaux

### 37.1 Préavis 2022

#### 37.1.1 Changement du chauffage du Temple de Chavornay

Le système actuel (électrique) ne fonctionne qu'au 1/3 de ses capacités. Etant donné le site et son emplacement, la solution du gaz a été retenue. Les travaux seront réalisés en 2023.

#### 37.1.2 Changement du chauffage du Collège de la Cité

La chaudière actuelle (à gaz) et la régulation datent de la construction du bâtiment, soit 30 ans. Les pièces détachées ne sont plus disponibles et, ces deux dernières années, le système a montré des signes évidents de faiblesse qui se sont manifestés par une importante augmentation de consommation, de 79'446 KWH en 2019, 94'484 KWH en 2020 et 107'526 KWH en 2021. D'autre part, il a été très difficile de la faire démarrer en octobre 2022.

Après un long travail avec un thermicien et la réalisation d'un CECB+, la solution de remplacement retenue est celle d'une PAC géothermique avec pose de panneaux photovoltaïques en toiture. Les travaux débuteront en février 2023 pour une durée de 3 mois.

#### 37.1.3 Changement du système de sonorisation de la Salle Sport II et du Foyer et mise en place d'un système de sonorisation dans la Salle de Sport I

Une longue étude a été menée avec les concierges, le responsable maintenance et exploitation des bâtiments, les utilisateurs et un ingénieur du son afin de réaliser un cahier des charges. Le temps d'approvisionnement des pièces nécessaires à cette nouvelle installation a été long, les travaux ont débuté fin 2022 et devront être achevés à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

#### 37.1.4 Rénovation complète du toit plat de la Salle de Sport I

Lors d'un contrôle interne au printemps 2022, des défauts d'étanchéité de cette toiture ont été constatés. Les travaux de dépose et repose de la toiture avec ajout d'une végétalisation ont été réalisés en octobre 2022.

### 37.2 Projets réalisés en 2022

#### 37.2.1 Audit sécurité/incendie sur le site du Verneret

Un audit en matière de sécurité incendie a été effectué et il en ressort que nos bâtiments sont bien entretenus. Dès lors, seules des modifications mineures ont dû être apportées comme le désencombrement des sous-sols. D'autres travaux seront réalisés en 2023 dont le système d'alarme en cas d'incendie.

### **37.2.2 Plan de fermeture**

Toutes les serrures ont été modifiées afin d'avoir le même type de serrure et de clés sur l'ensemble du patrimoine communal.

### **37.2.3 Système de stores extérieurs au Collège de la Cité**

Les stores et le système de réglages des stores, vieux de 30 ans, ne pouvait plus être utilisé en raison des pannes ou problèmes liés aux appareils de mesure en toiture, aux câblages ainsi qu'aux moteurs des stores qui n'étaient plus réparables. Par beau temps, cela contraignait élèves et enseignants à fermer les rideaux occultants et à allumer la lumière. En avril 2022, les 22 moteurs et appareils de contrôle ont pu être changés.

### **37.2.4 Augmentation de la surface de stockage sur le site du Verneret**

La surface de stockage a été augmentée par la réalisation de 3 boxes supplémentaires en claires-voies dans les sous-sols sous la Salle Polyvalente, dont 1 est occupé par une société locale et un autre par les écoles.

### **37.2.5 Refuges de Corcelles et d'Essert-Pittet**

Le service de voirie a confectionné des grills qui vont équiper les refuges de Corcelles et d'Essert Pittet. Ils n'avaient pas été installés en 2022 à cause de la sécheresse et de l'interdiction de réaliser des feux en forêt, mais le seront début 2023.

### **37.2.6 Marquage de jeux au sol des établissements scolaires**

Divers marquages, ligne de course, marelles et autres jeux ont été réalisés à l'automne 2022 dans les cours de récréation.

### **37.2.7 Isolation périphérique de la cuisine du Battoir**

Afin de diminuer les ponts de froid et ainsi garantir une isolation homogène du bâtiment, une isolation périphérique a été posée.

### **37.2.8 Changement des adoucisseurs de la Maison de Commune**

Les adoucisseurs à sel de la Maison de Commune, y compris le congélateur communal, ont été remplacés par un appareillage avec filtres ne nécessitant ni sel, ni produits chimiques, ni électricité.

### **37.2.9 Optimisation énergétique des bâtiments**

Notre souhait a été de mettre en place une optimisation énergétique des bâtiments permettant de réduire notre consommation de gaz et par là même nos émissions à effet de serre. Initialement, le choix s'est porté sur les 2 sites les plus énergivores, soit le site du Verneret et l'administration communale. Par la suite, l'ensemble des bâtiments a été également optimisé.

**CONSOMMATIONS D'ENERGIES DES BATIMENTS COMMUNAUX DE CHAVORNAY**

**CHAUFFAGES en KWH**

BATIMENTS COMMUNAUX	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	REMARQUES
<b>1. compteur individuel :</b>										
TEMPLE (Rue de Couvalau 5B)	34'451	40'529	40'202	45'233	54'386	29'488	37'411	33'893	49'655	CHAUFFAGE ELECTRIQUE
GARDERIE L'ILE AUX CORBEAUX (Cité 3)	14'153	16'188	16'743	16'236	16'068	16'760	16'046	16'413	6'396	2021.10.04 = MODIFICATION ELECTRICITE en GAZ
COLLEGE DE LA CITE (Sadaz 7)	75'629	86'206	79'747	82'794	86'996	79'446	94'484	107'526	87'464	
VOIRIE (Rue de la Thiole 3)	18'075	26'052	26'073	29'338	26'270	16'349	34'507	31'845	24'294	
SERVICE DU FEU (rue des Sports 5)	82'545	51'958	52'177	55'942	58'042	51'043	44'564	65'645	40'810	
CENTRE VIE ENFANTINE (rue des Sports 5)	-	11'482	32'718	30'243	29'297	32'261	32'604	38'594	32'136	
ABRITAS (rue du Battoir 5A)	69'742	49'088	51'813	49'202	34'414	52'385	39'790	61'724	32'427	
VERNERET PORTAKABIN (Prom. Abbaye 6)	105'331	129'002	139'287	119'777	87'495	87'235	74'006	84'365	71'843	
SALLE DE PAROISSE (Rue du Collège 9)	27'685	30'503	29'630	35'318	27'498	33'020	28'423	33'998	25'366	
MAISON DE COMMUNE (Rue du Collège 1)	149'136	126'745	133'380	122'595	121'212	130'406	115'658	144'778	99'767	
CORCELLES GRANDE SALLE (Rue des Hirondelles 18)	-	-	-	-	-	-	-	13'978	40'165	2021.05.20 = MODIFICATION PELLETS en GAZ
CORCELLES COLLEGE (Rue des Hirondelles 9)	-	-	-	-	-	14'706	39'957	53'446	45'968	2019 = MODIFICATION MAZOUT en GAZ
CORCELLES ANC.BAT.ADM (Rte Chavornay 6)	-	-	-	-	80'922	65'094	58'812	71'750	59'426	2018 = MODIFICATION MAZOUT en GAZ
<b>2. compteur collectif :</b>										
VERNERET GRANDE SALLE	107'380	92'352	94'494	87'079	107'390	94'973	87'464	58'188	88'550	2021.12.31 Fin compteur individuel
VERNERET A (rue du Vermeret 12)	77'355	66'030	44'824	44'522	44'678	50'596	55'765	50'017	45'915	2021.10.22 Fin compteur individuel
VERNERET AA (Rue du Vermeret 12B)	19'895	54'153	53'570	53'290	56'378	54'995	50'710	60'351	49'394	2021.04.07 Fin compteur individuel
VERNERET SALLE SPORT I (Prom. Abbaye 10)	109'953	121'814	130'331	125'624	110'908	131'802	110'303	141'508	107'136	Répartition interne GAZ
VERNERET B-BA (Prom. Abbaye 8)	120'134	133'093	142'398	137'256	121'471	144'355	120'808	155'187	117'571	Répartition interne GAZ
VERNERET C UAPE (prom. Abbaye 4)	-	-	-	-	121'471	144'355	120'808	155'187	117'571	Répartition interne GAZ
VERNERET SALLE POLYVALENTE (Prom. Abbaye 12)	177'146	196'256	209'977	202'395	174'284	207'118	173'333	223'584	169'747	Répartition interne GAZ
TOTAL VERNERET	611'863	663'697	675'595	650'166	736'581	828'194	719'191	844'022	695'884	

## Travaux entrepris

### 37.3.1 Optimisation du chauffage sur l'ensemble des bâtiments communaux de la commune

Afin de donner suite au projet d'optimisation énergétique des bâtiments, des actions ont été mises en place dès juin 2022 sur le site du Verneret et dans le bâtiment de l'administration communale, l'abri PC et la caserne des pompiers. En effet, il était important de pouvoir faire fonctionner nos installations de manière optimale et veiller à une consommation raisonnée. Chaque semaine, M. David Truffer procède à un relevé des compteurs d'électricité, d'eau et de gaz afin d'en contrôler les consommations et ainsi agir rapidement en cas de dysfonctionnement.

Un travail en étroite collaboration entre un thermicien externe, le responsable maintenance et exploitation des bâtiments et le chef concierge est en place ainsi qu'une bonne communication avec les utilisateurs des sites.

### 37.3.2 Eclairage

Le réglage des minuteries des bâtiments a été modifié afin de réduire la consommation d'énergie. Des minuteries ou des détecteurs ont été installés à d'autres endroits : entrée de l'Abri PC, bâtiment de l'administration communale, toilettes publiques.

### 37.3.3 Eau chaude

Dans tous les bâtiments communaux, l'arrivée d'eau chaude des lavabos a été condamnée conformément aux directives cantonales.

### 37.3.4 Eau chaude de la Grande salle et du Verneret A

Des résistances électriques ont été installées sur le boiler de l'Ancienne Grande salle et celui du Verneret A afin de pouvoir augmenter la température à 70 °C pour éliminer tout risque de légionellose. Ce système sera compatible avec les panneaux photovoltaïques supplantant le chauffage à distance sur cette partie du site dans le futur pour chauffer l'eau sanitaire.

## Aménagements - Réparations (liste non exhaustive)

Parmi les différents aménagements et réparations, il y a eu notamment :

- Le remplacement de vitres cassées sur le site du Verneret ;
- Le changement du mitigeur de l'Ancienne Grande salle ;
- La réparation des stores sur le site du Verneret ;
- La réparation d'un cerveau-moteur commandant la ventilation du bâtiment C ;
- La pose de stickers sur les fenêtres du bâtiment C afin d'éviter les collisions d'oiseaux ;
- Les contrôles « OIBT » des installations électriques des bâtiments qui sont toujours pertinents et demandent un suivi précis. L'ensemble des contrats de maintenance et d'entretien a été optimisé.
- L'achat d'une auto-laveuse tractée afin d'assurer le bon entretien du sol de la Salle du Battoir, anciennement Grande salle de Corcelles.

## 38 Location des infrastructures communales

Les infrastructures communales sont toujours autant prisées et nous avons même enregistré une augmentation des demandes de location de nos salles, tant au niveau des écoles, de l'EJED, des sociétés locales que des privés. La tendance continue à la hausse.

## 39 Conciergerie

Mme Violetta Gligorova apporte un renfort supplémentaire par l'augmentation de son taux de travail qui est passé de 10 % à 50 %.

Les 6 concierges et l'apprenti donnent entière satisfaction et entretiennent à merveille les 22 sites de la commune.

En mai 2022, l'intendant de la Commune en poste depuis 2010 est parti à la retraite. Il a été remplacé par M. David Truffer, précédemment concierge responsable de la Salle Polyvalente qui a obtenu le brevet fédéral en octobre 2021. Cette mutation a débouché sur une nouvelle réorganisation du service dont notamment une nouvelle répartition des tâches.

La réalisation des fiches techniques des bâtiments est en cours. Cela permettra de mieux connaître nos bâtiments et d'assurer un suivi optimal.

Les réunions hebdomadaires entre le responsable maintenance et exploitation des bâtiments, le chef concierge et la municipale permettent un suivi efficace des dossiers et renforce la cohésion d'équipe.

## 40 Sociétés locales

La Commune compte toujours 22 sociétés locales dynamiques qui s'investissent tout au long de l'année dans divers domaines. Elles participent volontiers aux manifestations proposées par la Commune, comme la JCV, Journée des communes vaudoises en juin 2022, lors de laquelle nous avons pu compter sur la précieuse et active participation de nombre d'entre elles. En 2023, les sociétés auront également la possibilité de tenir un stand lors de diverses manifestations communales, lors de la Fête de la Musique notamment.

Des aides communales personnalisées leur sont allouées pour répondre à des besoins ponctuels.

Tout au long de 2022, elles nous ont impressionnés, émerveillés, divertis, aidés et nous les en remercions chaleureusement.

## 41 Patrimoine communal

### Salle du Battoir à Corcelles

La Salle du Battoir a pu être inaugurée en 2022 en même temps que le ruisseau de Mivellaz. A cette occasion, la société d'escrime nous a fait découvrir son art et les talents de ses adhérents.

Les derniers travaux à la Forge ont été réalisés et une première démonstration a été proposée lors de la Journée des communes vaudoises ; D'autres devraient suivre en 2023.

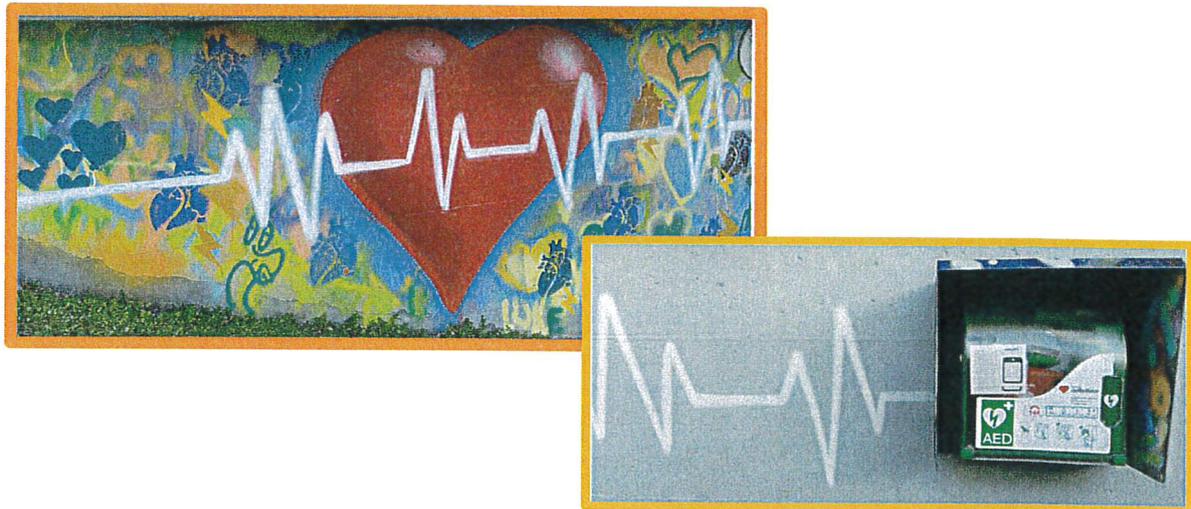
### Défibrillateurs

4 défibrillateurs supplémentaires ont été installés sur l'ensemble du territoire communal :

- 1 à Essert-Pittet,
- 1 à Corcelles-sur-Chavornay,
- 1 à la Place Union & Paix, sur le bâtiment des WC publics,
- 1 autre dans l'ancienne cabine téléphonique en façade de la Maison de Commune.

Ils sont répertoriés sur l'application du 144, First responders Vaud. Afin qu'ils soient bien visibles, il a été décidé d'attirer l'attention par une fresque à chacun des emplacements concernés sous forme de graffitis qui ont été réalisés en collaboration entre L'EJED et des jeunes de chaque village.

En septembre, la Section des Samaritains de Chavornay & Environs a dispensé une information publique sur l'utilisation des AED sur le site du Verneret. Cette information devrait être dispensée chaque année à l'automne.



## 42 Culture

A l'approche des fêtes de fin d'année, la Commune a invité le Père Noël à faire escale à Chavornay. Il est arrivé en calèche au Temple de Chavornay. Les enfants de la commune, conviés pour la circonstance, ont pu le rencontrer et faire un tour avec son attelage. Ce fut également l'occasion d'écouter une conteuse qui les a enchantés.

Durant l'année 2022, des évènements culturels ont été mis sur pied qui verront le jour en 2023. Il s'agit notamment de la Fête de la Musique, la Journée du Cinéma et la Journée de la durabilité.

Depuis 10 ans, l'association Les Bouffons continue à organiser des manifestations dans les Ruines du Vieux Moulin.

---

M. Guillaume ABETEL

**Vente de terrains communaux**

**Développement économique**

**Stratégie de développement**

**Finances**

**Energies renouvelables**

**Informatique**



COMMUNE DE CHAVORNAY

---

# ◆ Finances - Vente de terrains communaux - Développement économique - Energies renouvelables - Informatique

## 43 Finances

### 43.1 Etat des finances communales de Chavornay

Les états financiers 2022 sont remis à la Commission des finances. Ils sont détaillés et font l'objet d'un préavis à l'attention du Conseil communal ainsi que d'une analyse par la Commission des finances. Nous n'y reviendrons pas ici.

### 43.2 Les comptes de la Commune seront affectés ces prochaines années par :

- la crise en Ukraine qui a contribué à une accélération de l'augmentation du prix des matières comme le gaz et l'électricité pour ne citer qu'eux,
- les conséquences du COVID-19 qui devraient également, dans une certaine mesure se faire sentir en 2022,
- les gros investissements déjà votés par le Conseil communal, ainsi que les investissements encore à venir prochainement. Nous avons pour devoir de maintenir nos dettes dans des proportions raisonnables. Les taux des emprunts de la Commune, bien qu'en augmentation, restent historiquement très bas et le loyer de nos emprunts très intéressant. Ceci pourrait rendre tentant de dépenser au-delà du nécessaire et raisonnable. Il faut garder à l'esprit qu'en cas de renversement de la tendance, un fort endettement pourrait être préjudiciable,
- l'état de notre réseau d'égouts et l'extension du séparatif EC et EU qui constitueront également de grosses dépenses ces prochaines années,
- la progression du nombre de nos habitants (66 en 2022) et l'implantation de nouvelles entreprises qui auront à terme pour conséquences un besoin d'adaptation de nos infrastructures publiques et le renforcement de notre personnel communal.

## 44 DDP et vente de terrains communaux

### 44.1 TRIMOS SA

Un droit de superficie de 7'500 m<sup>2</sup> pour une redevance annuelle de CHF 120'000.00 (CHF 16.00 au m<sup>2</sup>) a été accordé à l'entreprise TRIMOS SA.

TRIMOS SA, spécialiste mondial dans le domaine de la métrologie dimensionnelle a approché la Municipalité pour lui faire part de son intérêt à s'implanter sur le territoire communal.

Au vu des caractéristiques de cette entreprise et la Municipalité disposant de terrains en zone industrielle, cette demande est accueillie positivement et le Conseil communal, en septembre 2022, a accepté de mettre à disposition de cette société, par droit de superficie, les terrains nécessaires à son développement

## 44.2 POMOCA SA

Au vu de son développement, la vente d'un complément de parcelle de 275 m<sup>2</sup> a été accordée à la société POMOCA SA au prix de CHF 320.00 au m<sup>2</sup>. La Commune a encaissé un montant de CHF 88'000.00.

Avec cette transaction, le nombre total de m<sup>2</sup> acquis par POMOCA SA se monte à 4'768m<sup>2</sup>.

Pour rappel, POMOCA SA, leader mondial incontesté dans le domaine de la peau de phoque, accueillera également dans ses locaux à Chavornay le siège suisse de Oberalp Group, sa maison-mère Italienne, fleuron dans le domaine de l'équipement de montage. Une entreprise aux valeurs familiales.

## 44.3 Grisoni Zaugg SA

Un droit de superficie de 4'155 m<sup>2</sup> pour une redevance annuelle de CHF 66'480.00 (CHF 16.00 au m<sup>2</sup>) a été accordé à l'entreprise Grisoni Zaugg SA.

Grisoni - Zaugg SA a pour objectif, avec l'acquisition de ce droit de superficie, de juguler sa croissance en étendant ses activités sur cette parcelle qui lui est voisine.

Grisoni-Zaugg SA, créée en 1946, est une société suisse dont le siège est à Vuadens FR. Dirigée par une structure familiale, elle est active dans divers domaines de la construction en Suisse romande. Cette acquisition permettra à ISR Injectobor SA, une de ses filiales qui déplacera ses activités de son siège social à Chavornay, d'y concentrer l'entier de ses activités. L'entreprise, spécialiste dans les travaux spéciaux de génie civil en sous-sol (consolidations, imperméabilisations, sondages, recherches géologiques et géothermiques, fondations spéciales, injections et sondages de reconnaissance) y construira son bâtiment administratif, ses dépôts et un atelier de réparation et d'entretien. La Commune se réjouit d'accueillir ISR Injectobor SA et ses 54 employés (11 dans l'administration et 43 au niveau de l'exploitation).

# 45 Développement économique

## 45.1 Zone industrielle / SAF-ZIN

Comme mentionné ci-dessus, la Commune a eu l'occasion de valoriser deux surfaces en zone industrielle. De manière plus large, des demandes ont été faites par les entreprises venant s'implanter sur la commune quant à savoir comment nous pourrions favoriser la venue en transports publics (train) sur le site. Une réflexion a été menée dans ce sens et les accès de mobilité douce ont été pensés conjointement avec le dicastère de l'aménagement du territoire pour coordonner ces besoins dans le cadre de la préparation de procédure de mise à l'enquête conjointe des notifications du PA et du SAF de la zone.

## 45.2 Association pour le développement d'Orbe et de Chavornay - ADEOC

Cet organisme à la présidence partagée avec la Commune d'Orbe est l'organe de gestion pour le site stratégique de développement d'activités Orbe-Chavornay reconnu par le Canton.

Un travail a été fait de manière à modifier les statuts. Ce projet sera soumis aux délibérants des deux Communes en avril 2023, une circulation préalable auprès des services du Canton ayant été nécessaire.

Il est à noter que 2021 a vu l'émergence de réflexions dans le cadre de la mobilité des communes d'Orbe et de Chavornay. Dans ce sens, un montant a été porté au budget de fonctionnement de l'association pour 2023 afin d'étudier et de développer ce qui peut l'être en convergence synergique, le solde étant ou ayant été développé par chaque Commune.

### 45.3 Association pour le développement du Nord-Vaudois - ADNV

La Commune est membre de cette association et y est représentée au niveau politique par M. Guillaume Abetel, municipal.

Cette représentation s'est jouée en 3 volets :

#### 1) Les comités locaux

Chavornay a obtenu un siège dans Comité local d'Orbe dont les contours se rapportent à l'ancien district d'Orbe. Ce Comité, composé de membres économiques et politiques distribue annuellement, dans le cadre d'une enveloppe de CHF 33'000.00, des montants sur la base de dossiers pour soutenir des projets d'intérêt régional.

#### 2) La gestion des ZIZA (Zone Industrielle, Zone Artisanale)

Dans le cadre du plan directeur cantonal, la gestion des zones d'activités est un sujet et il est demandé aux régions, sous l'égide de l'ADNV pour notre district, de cartographier et d'organiser les zones d'activités. La Commune y est représentée au GT (groupe de travail) par M. Joël Badini, technicien communal, et au COPIL (comité de pilotage) par M. Guillaume Abetel, municipal.

#### 3) Etude P+ R et B + R

La Commune a décidé de participer à une étude à l'échelle du district, cofinancée par le Canton pour définir les besoins en P + R (parc + ride) et B + R (bike + ride) de la région. Un mandataire sera choisi au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

### 45.4 Journée des entreprises

Recréer un évènement autour des entreprises est l'un des objectifs de législature. Dans ce sens, la Municipalité a planché afin de trouver une formule. La 1<sup>ère</sup> édition de cette manifestation a été agendée au 16 mars 2023 et se fera sous la forme d'un 5 à 7 des entreprises.

## 46 Energies renouvelables

### 46.1 Infrastructures

Un engouement grandissant a été constaté dans le cadre des énergies renouvelables.

En 2021, pour la 1<sup>ère</sup> année depuis son lancement, le montant des fonds distribués a dépassé le montant annuel attribué à ce dernier.

#### Situation financière du fonds

Durant l'année 2022, la Commune a attribué CHF 82'720.00 au fonds et a versé des subventions à hauteur de CHF 107'892.70.

Au 31.12.2022, le fonds se monte à CHF 132'496.15.

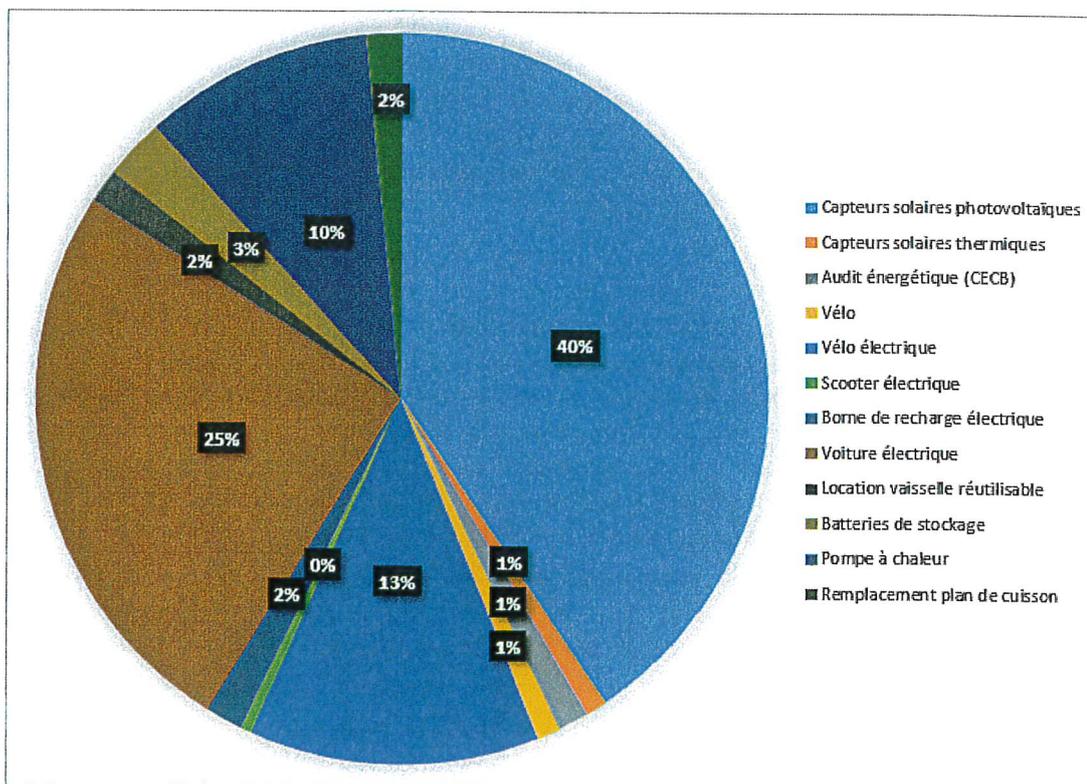
## Sollicitations du fonds

Ci-dessous, vous trouverez la répartition des subventions versées ces 4 dernières années.

	2022	2021	2020	2019
Capteurs solaires photovoltaïques	43'697.50	47'899.25	10'437.00	24'519.10
Capteurs solaires thermiques	1'000.00			2000
Audit énergétique (CECB)	1'500.00	900.00	900.00	300.00
Vélos	1'109.35	400.00		
Vélos électriques	13'796.70	14'067.10	11'400.00	6'200.00
Scooters électriques	520.00	300.00	300.00	300.00
Bornes de recharge électriques	1'800.00	3'300.00	2'100.00	1'500.00
Voitures électriques	27'250.00	18'739.50	1'367.25	4'000.00
Location vaisselle réutilisable	1'674.50	412.00	469.10	297.85
Batteries de stockage	2'875.00		1'125.00	1'500.00
Pompes à chaleur	10'969.65	11'823.05	22'638.20	5'160.00
Remplacements de plan de cuisson	1'700.00	2'100.00	2'400.00	300.00
<b>Totaux</b>	<b>107'892.70</b>	<b>99'940.90</b>	<b>53'136.55</b>	<b>46'076.95</b>

Bien que le fonds soit encore bien doté en capital, il est à noter que les montants de subventions octroyés ont largement dépassé le montant alimentant ce dernier pour la même période.

Au vu de cet élément, la Municipalité a décidé deux mesures. La première a été d'adapter la liste des subventions avec effet au 01.07.2022 et, d'autre part, de modifier le règlement d'application sur le fonds communal pour les énergies renouvelables et le développement durable de manière à pouvoir y verser jusqu'à 100 % de l'émolument communal lié à l'usage du sol. Une dotation bienvenue.



## 46.2 Photovoltaïque communal

Deux préavis ont été soumis au Conseil communal en 2022. L'un pour le toit du Collège du Verneret, l'autre pour l'alimentation de la STEP.

D'autre part, il est à noter que :

- dans le cadre de l'assainissement du chauffage du Collège de la Cité, des panneaux solaires ont été disposés en toiture en complément d'une pompe à chaleur.
- l'utilisation des toitures des bâtiments communaux, à des fins d'installations de panneaux photovoltaïques, est toujours d'actualité. Des études sont en cours et devraient être soumises au Conseil communal sous forme de préavis en 2023.

## 47 Informatique

### 47.1 Site Internet

Le site Internet donne entière satisfaction à la Municipalité et les retours des utilisateurs sont bons. Pour rappel, il offre à tout un chacun de s'abonner à des communications communales telles que les événements, les publications au pilier public ou le Chavornay Infos.

### 47.2 MapNV et Geocity

MapNV est la solution de gestion des géodonnées choisie par la Commune et validée par le Conseil en 2021. Cette solution est développée de manière mutualisée par le système d'information du territoire de la Commune d'Yverdon-les-Bains avec qui, à l'instar d'autres villages du district, une convention a été signée.

2022 a vu le début de l'implémentation des données par DTP SA, bureau d'ingénieurs géomètres, en collaboration avec notre bureau technique. Cette numérisation devrait se terminer en 2023 et facilitera grandement la consultation, la présentation et l'exploitation de nos géodonnées communales.

La solution MapNV offre deux autres prestations appelées Geocity et Signalez-nous.

Geocity, qui permet la digitalisation des demandes des citoyennes et citoyens à notre administration, et Signalez-nous, qui leur offre la possibilité de signaler des déficiences constatées sur le terrain comme un réverbère défectueux par exemple. Leur mise en œuvre est agendée pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2023.

### 47.3 Cybersécurité

La Commune agit au quotidien pour une protection informatique optimale de ses données. Dans un but de contrôle de notre vulnérabilité, l'audit lancé fin 2021 s'est terminé en 2022. Ce dernier a permis de constater qu'aucune grosse lacune n'existait dans notre organisation. Les recommandations et modifications mineures demandées ont été effectuées. Ces actions correctives orchestrées de main de maître par notre boursier et répondant informatique, M. Jean-Luc Stäubli, ont mené à l'obtention par la Commune du label Cybersafe, une fierté. Merci à lui et son équipe pour leur engagement.

Dans ce cadre, afin d'informer et d'uniformiser les niveaux, une séance d'information a été donnée aux utilisateurs. Tous les employés communaux, ainsi que les municipaux, se sont engagés à respecter une déontologie informatique commune au travers de la signature d'une charte d'utilisation.

Il est également à relever que la décision a été prise de ne pas communiquer activement sur cette obtention et d'insérer ce label, gage de confiance, dans la signature des courriels de la Commune.

## 48 Conclusions

La Municipalité demande au Conseil communal de Chavornay,

- Vu le rapport de la Municipalité du 03.04.2023;
- Oûi le rapport de la Commission de gestion ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

de bien vouloir lui donner décharge pour sa gestion 2022.

Au nom de la Municipalité

La syndique

Le secrétaire



The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is for the syndique, and the signature on the right is for the secrétaire. Between the two signatures is the official seal of the Municipality of Chavornay. The seal is circular and contains the text 'MUNICIPALITE DE CHAVORNAY' around the perimeter. In the center of the seal is a coat of arms featuring a shield with a crown on top, flanked by two figures, and the words 'LIBERTE' and 'PACIF' on a banner below. The seal is stamped in blue ink.

Chavornay, le 3 avril 2023

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

ADEOC	Association de Développement Economique Orbe - Chavornay
ADNV	Association de Développement du Nord Vaudois
AIAE	Association Intercommunale d'Amenée d'eau Echallens et environs
AJOVAL	Accueil de Jour des enfants région Orbe-La Vallée
ARAS	Association de Communes de la Région d'Action Sociale de Cossonay-Orbe-La Vallée
ARCC	Association Intercommunale pour l'épuration des Côtes de Chalamont
ASP	Assistant de Sécurité Publique
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVS / AI / APG / AF / AC	Assurance Vieillesse et Survivants / Assurance Invalidités / Assurance Perte de Gains / Allocations Familiales / Assurance Chômage
BAMO	Bureau d'Assistance du Maître de l'Ouvrage
BE	Bureau des Etrangers
CCTL	Centre de Contrôle du Trafic Lourd
CEF	Conseillère école-famille
CET	Conseil d'établissement
CIN, CYP, CYT	Cycle Initial, Primaire, de Transition
CIP	Caisse Intercommunale de Pension
CISEROC	Commission Intercommunale d'Intégration Suisses Etrangers et de prévention du Racisme Orbe - Chavornay
CMS	Centre Médico-Social
COCHE	Commission CHavornay et Environs
CODIR	Comité de Direction
COSP	Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle
CSR	Centre Social Régional
CT	Commission des transports
CVE	Centre de Vie Infantile

DGEO	Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire
DPS	Détachement de Premiers Secours
EC	Eaux Claires
EU	Eaux Usées
EJED	Espace Jeunesse et Education (service communal propre à Chavornay)
EMS	Etablissement Médico-Social
EPSCE	Etablissement secondaire et primaire Chavornay et Environ
GED	Gestion Electronique des Documents
LACI	Loi sur l'Assurance Chômage
LAJE	Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants
LAMal	Loi sur l'Assurance Maladie
LATC	Loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions
LDIS	Loi sur la Défense Incendie et de Secours
LEO	Loi sur l'Enseignements Obligatoire
LPE	Loi sur la Protection de l'Environnement
LOPV	Loi sur l'Organisation Policière Vaudoise
LPP	Loi sur la Prévoyance Professionnelle
MDJO	Maison Des Jeunes d'Orbe
OC	Chemin de fer Orbe-Chavornay
OFROU	Office Fédéral des Routes
OFT	Office Fédéral des Transports
ORNI	Ordonnance sur la protection contre le Rayonnement Non Ionisant
OM	Ordures Ménagères
ORPC	Organisation Régionale de la Protection Civile
PC (PCi)	Protection Civile
PGEE	Plan Général d'Evacuation des Eaux
PN	Passage à Niveau
PPA	Plan Partiel d'Affectation

RC (assurance)	Assurance Responsabilité Civile
RC (routes)	Route Cantonale
RCB	Registre Cantonal des Bâtiments
RH	Ressources Humaines
RFE	Revenu de Fonctionnement Epuré
RIPO	Réseau Intercommunal d'eau de la Plaine de l'Orbe
RPT	Réforme de la Péréquation financière et répartition des charges entre la Confédération et les Cantons
SAF	Syndicat d'Améliorations Foncières
SAF ZI	Syndicat d'Améliorations Foncières de la Zone Industrielle
SDT	Service du Développement Territorial
SDISPO	Service de Défense Incendie et de Secours de la Plaine de l'Orbe
SP	Sapeurs-Pompiers
SPAS	Service de Prévoyance et d'Aide Sociales
SPECo	Service de la Promotion Economique et du Commerce
STAP	Station de Pompage
STEP	Station d'Epuration
TSP	Travailleur Social de Proximité
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
UCV	Union des Communes Vaudoises
USL	Union des Sociétés Locales
ZFD	Zone de Faible Densité
ZI (ou ZIN)	Zone Industrielle